REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Etudes et de la Programmation

PROJET RAMS

Mission d'Etudes et d'Evaluation du Secteur Rural et des Ressources Humaines

La Pêche Maritime

SS-6

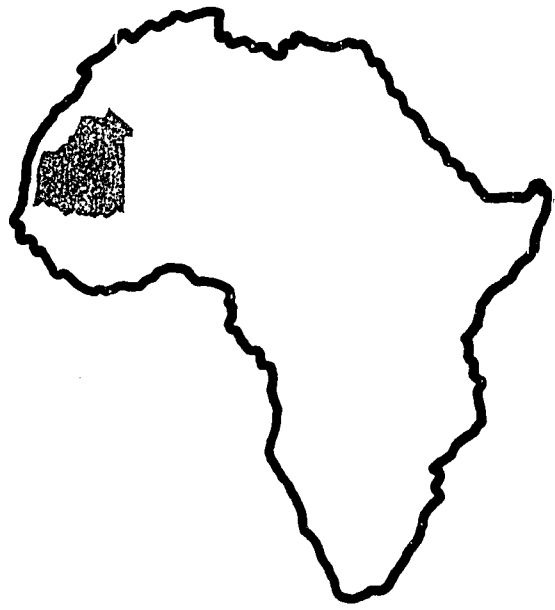

Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036
Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019
Action Programs International, Santa Monica, California 90406

TABLE DES MATIERES

1981

Page

Introduction 1

Résumé 4

Conclusion 5

Chapitre I. Les Potentialités 6

1.1. Les Zones de Pêche : 6

1.2. Le Potentiel Halieutique 7

1.3. Les Espèces Capturées 9

1.4. La Reproduction 16

1.5. Les Hommes 16

1.5.1. Les Négro-Africains 20

1.5.2.1. Les Wolofs 20

1.5.2.1.1. Rôle des Jeunes 21

1.5.2.1.2. Intérêt des Jeunes pour la Pêche 21

1.5.2.1.3. Rôle de la Femme 22

1.6. Organisation Professionnelle 22

1.7. Le Service des Pêches Artisanales 23

Chapitre II - La Production 24

2.1. Embarcations 24

2.2. Acquisition du matériel de pêche 26

2.3. Importance des captures des différents types de Pêche 27

2.4. Les Coopératives 32

2.4.1. Groupement Coopératif de Timiris 33

Table des Matières

Page

2.4.2. Groupement Pré-Coopératif de Nouakchott 41

2.4.3. Groupement Pré-Coopératif des Imraguens de M'Haïjratt 47

2.5. Capture par Espèces 52

2.6. Traitement : Sechage et Congelation .. 53

2.7. Le Stockage 54

2.8. La Commercialisation 55

2.9. Les Principaux Marchés 56

2.10. Etude sur le Coût d'Exploitation 56

2.10.1. Quelques Aspects Economiques et Techniques de la Pêche Maritime Artisanale 58

2.10.1.1. Données de Base 58

2.10.1.2. Système Familial ou Coopératif de Partage des Bénéfices 60

2.10.1.3. Système de Rémunération 63

2.11. Budget d'Exploitation des Différents types d'Engins de Pêche 65

2.12. Contribution au P.I.B. (prix courants 1980) 77

2.13. La Modernisation 77

2.13.1. La Motorisation 77

Chapitre III. Les Facteurs limitants 83

3.1. Zone de Nouadhibou 83

3.2. La Zone du Banc d'Arguin 86

3.3. Zone de Nouakchott 90

Table des Matières

Page

Chapitre IV. Les Possibilités 91

4.1.1. Le Projet Japonais 92

4.1.2. Le Projet F.A.O. 97

4.2. Les Projets en cours 97

4.2.1. Projet Saoudien 97

4.2.2. Projet 5ème FED 99

Annexe 100/112

Bibliographie 113/115

Liste des Tableaux

et Cartes

			Page
Carte	1.1.	Le Plateau Continental	
"	1.2.	Littoral Mauritanien	
Tableau	1.3.	Liste des Espèces courantes du plateau continental	10/12
"	1.4.	Espèces classées par ordre d'importance commerciale	14/15
"	2.1.	Rendement des Engins de Pêche	32
"	2.2.	Prix de Vente du Poisson de mer acheté à Nouakchott	32
"	2.3.	Recensement Statistique sur les Villages Imraguens allant d'Aguadir à Nouamghar ..	36
"	2.4.	Situation des Bateaux Artisanaux de Nouadhibou	37
"	2.5.	Récapitulatif des Apports par Engin de pêche (1980)	42
"	2.6.	Quantités de poissons écoulées dans les centres de commercialisation du mois de Février au mois de Décembre 1980	43
"	2.7.	Prix homologués du poisson par catégorie .	45
"	2.8.	Récapitulatif des apports mensuels du groupement pré-coopératif de Nouakchott	
"	2.9.	Recensement Statistique des Villages Imraguens allant de Limsit à M'Haïjratt	48
"	2.10.	Récapitulatif des apports mensuels du groupement Pré-Coopératif de M'Haïjratt ...	49
"	2.11.	Prix d'achat des embarcations des moteurs hors-bord en Mauritanie	57
"	2.12.	Relevé des Production par types d'engins ..	58
"	2.13.	Eléments du coût de production	61
"	2.14.	Budget d'exploitation de la ligne	67

Page

Tableau	2.15.	Budget d'Exploitation du Filet Tournant ...	69
"	2.16.	Budget d'Exploitation du filet de plage ...	71
"	2.17.	Budget d'Exploitation du filet dormant	73
"	2.18.	Contribution au P.I.B. cas des lignes : 1980	74
"	2.19.	Valeur ajoutée au P.I.B. Cas du filet tournant : 1980	75
"	2.20.	Valeur ajoutée au P.I.B. cas du filet de plage : 1980	75
"	2.21.	Valeur ajoutée au P.I.B. cas des filets dormants : 1980	76
"	2.22.	Valeur ajoutée totale	77
"	4.1.	Estimatif des besoins en poisson de mer 1980 - Marchés intérieurs	96

I. - Introduction

La présente étude a pour objet de recenser les facteur permettant une description aussi précise que possible, de la situation actuelle du sous-secteur de la pêche maritime artisanale.

Il ne nous sera pas possible de répondre à toutes les questions à cause de l'état actuel du sous-secteur. Il doit, comme nous l'avons dit de la pêche continentale, être structuré à tous les niveaux si on veut le rendre opérationnel.

La zône de l'étude se situe sur le plateau continental sur une longueur d'environ 900 km, et une production annuelle de 12.000 tonnes de poissons dans l'état actuel de la pêche artisanale.

Cette production pourra être augmentée grâce à l'amélioration des pratiques actuelles, l'introduction des méthodes de pêche de grande production, et l'installation d'une infrastructure d'accueil adéquate.

Il est bon de noter que pendant une longue période, ce potentiel a été abandonné entre les mains des pêcheurs artisanaux ne disposant que de moyens de pêche rudimentaires et sans assistance aucune des autorités.

Sans doute cette situation était-elle due au faible impact sur l'économie de ce sous-secteur de production. En effet, jusqu'à ces dernières années la consommation des poissons se limitait aux populations implantées sur la côte atlantique en bordure du plateau continental, (Imraguens) et pour la partie sud du pays par les populations riveraines du fleuve Sénégal.

Mais aussi, l'inaccessibilité des localités, et l'ignorance des populations ont certainement limité la consommation du poisson. Seules quelques ethnies parmi les Maures, faisaient des cures de poissons contre les maux de ventre généralement soit dans les campements Imraguens ou autour de certains plans d'eau à l'intérieur du pays.

Avec la persistance de la sécheresse qui a durement affecté le bétail dans son ensemble, favorisé la sédentarisation des nomades, et réduit catastrophiquement le potentiel halieutique du fleuve, ses affluents et les plans d'eau qui en dépendent, s'est cependant crée un marché potentiel grandissant pour le poisson de mer.

Nouakchott, qui a connu une grande expansion ces dernières années représente à elle seule près de 10% de la population mauritanienne (Rapport SCET 1978). Cette capitale constitue le principal centre de distribution des produits de la pêche artisanale, de distribution le long de l'axe goudronné Nouakchott-Néma et dans le bassin déficitaire du fleuve.

Elle doit de ce fait, bénéficier des possibilités techniques nécessaires à assurer ces tâches de répartition.

De même, Nouadhibou par sa position stratégique bénéficie de structures d'accueil malgré tout insuffisantes pour satisfaire les besoins en équipement de la pêche industrielle et de celle pratiquée par les artisans selon un mode semi-industriel.

Il est heureux cependant, que les autorités aient pris conscience de l'importance de ce sous-secteur économique et de l'intérêt de l'approvisionnement des centres du pays en poisson de mer.

Cette étude a été réalisée afin de présenter la situation actuelle de la pêche maritime artisanale. Elle décrira successivement les formes d'organisation et de production des pêcheurs, ainsi que les facteurs limitant la production. Elle fera des recommandations sur le choix des actions à entreprendre pour le dynamiser.

Il sera procédé à l'élaboration des lignes générales de politique qui aboutiront ultérieurement à l'identification de projets, visant à augmenter la production, l'amélioration des conditions de vie des populations

Imraguens, et des autres pêcheurs, et la régularisation de l'approvisionnement des marchés intérieurs grâce à un circuit de commercialisation organisé et structuré.

En résumé, les objectifs de cette étude sont les suivants :

1°. Description de l'état actuel du sous-secteur :

2°. Description des formes d'organisation et de production des pêcheurs :

3°. Analyse approfondie de ces données et des goulots d'étranglement pour pouvoir faire des suggestions visant à dynamiser le sous-secteur :

4°. Elaboration d'une ligne générale de politiques aboutissant à l'identification de projets pour le développement de la pêche artisanale vers la pêche industrielle, et l'approvisionnement du marché intérieur.

Méthodologie

Pour procéder à la description de l'état actuel du sous-secteur de la pêche artisanale maritime, la lecture attentive des documents disponibles sur la pêche et d'autres sujets intéressant ce secteur : sociologie, océanographie, commerce, etc... a permis de recueillir quelques données.

Nous avons par ailleurs visité plusieurs services à Nouakchott, et des bureaux d'organismes internationaux.

Nous nous sommes rendu sur le terrain le long du plateau continental de Nouakchott à Techitt en passant par de nombreux campements Imraguens et des villages de M'Haïjratt et Nouamghar dit Timiris, pour faire des observations, ainsi qu'à Nouadhibou.

Nous n'avons pas fait de captures d'échantillons qui n'étaient pas necessaires pour cette étude, mais nous avons identifié des espèces commercialisables basées sur la liste de celles rencontrées sur le plateau, que le Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches de Nouadhibou a mis au point.

Nous avons observé l'état des embarcations et des engins de pêche, et rencontré des cadres techniques et administratifs à Nouakchott, Nouadhibou et dans l'intérieur du pays. Nous avons également rencontré de nombreux pêcheurs au sein des groupements pré-coopératifs qui nous ont entretenu de leurs problèmes liés aux difficultés d'acquisition du matériel de pêche, d'écoulement du produit, d'une part, des conditions de vie très lamentables et inconvenables à notre époque, du manque de soutien de la part des autorités, en un mot l'abandon total du sous-secteur.

Résumé et Conclusions

Résumé

Quatre chapitres seront pris en considération :

A/ Le Premier : est consacré aux ressources, il décrit la zone de pêche sur le plateau continental, le potentiel halieutique, les espèces capturées, et la reproduction. Les hommes, leur composition par groupe ethnique, l'organisation professionnelle avec le nombre des pêcheurs et décrit le service des pêches artisanales.

B/ Le Deuxième : s'intéresse à l'analyse de la production et de son importance selon les différents types de pêche pratiquée. Elle est basée sur les statistiques, et l'expérience du Sénégal. L'équipement les coopératives, le traitement et le stockage sont pris en compte, ainsi que la commercialisation, les principaux marchés, l'étude sur le coût d'exploitation de cette pêche, et les considérations économiques qui en découlent. Ce chapitre donne une idée aussi proche que possible de la réalité de la production de la pêche artisanale maritime.

C/ Le Troisième : recense et analyse les facteurs limitants. Ces facteurs sont situés au niveau des infrastructures de l'encadrement, de la formation, de la gestion des moyens financiers.

D/ Le Quatrième : traite les possibilités de développement du sous-secteur, sur le plan national et international.

Conclusions

A la lumière des données recueillies par l'exploitation des documents disponibles, l'interview des différents responsables mauritaniens, des organismes internationaux, des entretiens avec les pêcheurs et des observations pratiques sur le terrain (marchés, campements et villages Imraguens, coopératives des pêcheurs, ports de pêche, infrastructure d'accueil, entreprises privées), il ressort que le sous-secteur de la pêche artisanale nécessite une attention particulière, du fait de son importance du point de vue alimentaire et industriel et du rôle qu'il peut jouer dans le développement de cette zone particulière du pays - si démuni par ailleurs.

D'après le rapport (SCET) international 1978, environ 8.150 tonnes de poissons ont été consommées cette année là, contre seulement 2.260 en 1969.

Les groupements pré-coopératifs de Nouakchott et M'Haïjratt, principaux groupements d'approvisionnement des marchés de Nouakchott et de l'intérieur indiquent une fourniture de 3.264 t. pour les Imraguens de Nouamghar en 1980.

Cette consommation ajoutée à celle de 1978, donne un total de 11.814 t. avec une progression annuelle de 1.200 t., confirmant la projection des experts du CILSS qui prévoient une consommation de 24.000 t. en 1990 et 36.200 t. en l'an 2000.

Cette situation montre la tendance de la consommation, qui passe du poisson d'eau douce à celle du poisson de mer ; ainsi que la venue sur le marché de nouveaux consommateurs ayant antérieurement une préférence pour le lait et la viande de mammifères.

Les marchés régulièrement (Rosso, Boghé, Kaédi) ont une consommation moyenne de 60 t. par mois pour le premier, 30 t. pour le second et 45 pour le dernier. Déjà, d'autres marchés comme M'Bagne, Bababé, Aleg, Magta-Lahjar, Kiffa, Sélibaby, Aïoun, Néma, Akjoujt, Atar, Zouérate, sont également approvisionnés les uns régulièrement, les autres périodiquement.

Mais les prévisions des experts du CILSS ne seront réaliser que dans la mesure ou ces problèmes posés par l'absence d'infrastructure d'accueil, de lieux de stockage et de vente seront résolus.

De son côté l'administration mauritanienne devrait concourir davantage à l'organisation de la profession particulièrement par :

- la mise en place d'un régime de prix
- la création d'un corps technique d'encadrement des pêcheurs.

Chapitre I. - Les Potentialités

1.1. Les Zones de Pêche :

La zone de pêche artisanale maritime se situe (voir carte) sur le plateau continental long d'environ 900 km. La côte nord jusqu'à Nouadhibou a un contour rocheux, tandis que la côte sud jusqu'à la limite du Sénégal a une bordure sableuse peu profonde. La limite de ce plateau est escarpée et hérissée de pointes rocheuses immergées, qui rendent difficile la navigation. Ce plateau est aussi une grande réserve pour de nombreuses espèces.

Le banc d'Arguin au nord-ouest du Cap Timiris est une importante zone de frayaires, que le gouvernement s'efforce de protéger.

Antérieurement, la limite de la zone de pêche artisanale s'étendait jusqu'à 3 milles, tandis que celle du chalutage ou pêche industrielle allait de 3 milles à 6 milles.

Après les travaux du Comité des Pêches de la FAO pour l'Atlantique Centre Est, tenus du 17 au 20 Mai 1971 à Casablanca, sur la promotion, la coordination et le soutien des programmes nationaux d'études et de recherches rationnelles des ressources en matière de pêche maritime, le gouvernement mauritanien dans le souci de protéger ses ressources maritimes, a pris une mesure d'extension de la limite de ses eaux territoriales à 12 milles.

Selon le rapport de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest cette limite des 12 milles s'étend à partir d'une "ligne de base" Cap Blanc - Cap Timiris (protection du banc d'Arguin) et à partir de la ligne basse mer au sud du Cap Timiris. (Voir carte 1.1.).

Le chalutage et la pêche par les unités étrangères sont interdits dans l'ancienne zone des 3 milles, qui est réservée à la pêche artisanale.

Par la loi n° 78-043 du 26-2-78, il a été constitué une zone exclusive de pêche de 200 milles marins. Cette zone dénommée "zone économique exclusive" comprend la mer territoriale de 70 milles.

Il n'est pas étonnant que, depuis le début du siècle, les ressources ichtyologiques de cette région aient attirées de nombreux chalutiers de toutesnationalités ,ce qui oblige les pêcheurs artisanaux, à aller au delà des 3 milles avec les moteurs hors-bord, soit une distance environ de 50 à 70 km des côtes.

1.2. Le Potentiel Halieutique

Le potentiel halieutique des côtes mauritaniennes est l'un des plus

Carte I-J

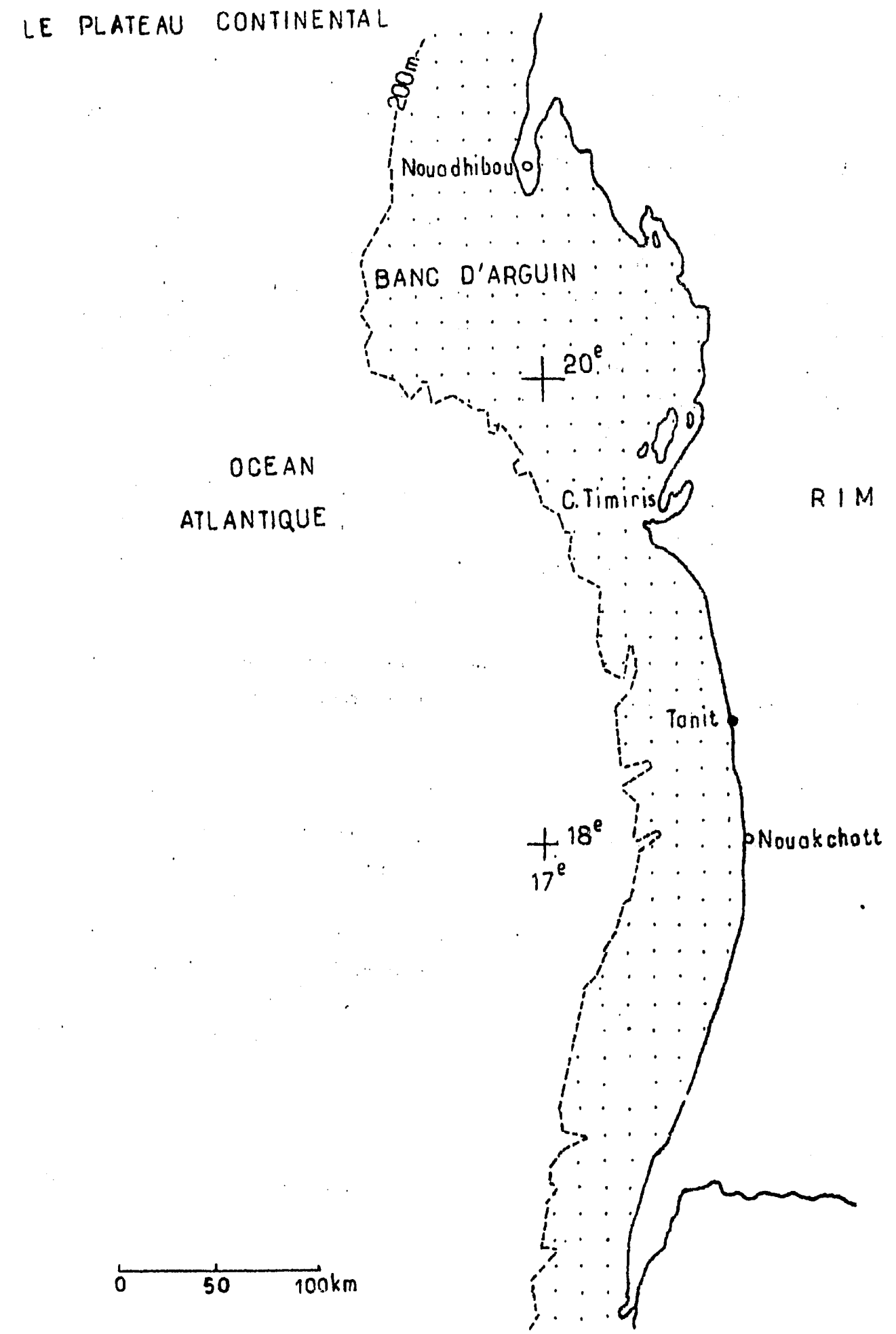
LE PLATEAU CONTINENTAL
200m
Nouadhibou
BANC D'ARGUIN
20e
OCEAN
ATLANTIQUE
C.Timiris
RIM
Tanit
18e
17e
Nouakchott
0
50
100km

importants qui soit.

Selon différentes études, les estimations des océanographes, celles dues aux recherches de l'ORSTOM et, selon le rapport plus récent de SCET International (1978) la biomasse peut être estimée à 6.400.000 tonnes environ le long des côtes mauritaniennes, entre les latitudes 160° et 240° nord.

Le potentiel annuel des pêches se décompose suivant le tableau ci-dessous en deux types d'espèces (par tonne).

Espèces demarsales

Poissons	250.000/300.000 t.
Cephalopodes	180.000/200.000 t.
Crustacés	2.000 t.
	432.000/502.000 t.

Espèces pelagiques

Clupeïde	450.000/550.000 t.
Petits Carrangidae	400.000/450.000 t.
Maquereaux	50.000 t.
	900.000/1.050.000 t.

soit au total environ 1.330.000 à 1.550.000 t. dont 60% au sud du Cap Blanc, ce qui représente environ 800.000 t. A titre de comparaison, il est nécessaire de préciser qu'en 1976, plus de 1.400.000 t. ont été capturées dans les eaux au large des côtes mauritaniennes pour plus de 90% par des flottes étrangères dont la plus grande partie ne touche jamais un port mauritanien.

Bien que variés, les poissons capturés appartiennent à un petit nombre de familles et d'espèces, mais sont représentés par des individus de tailles compétitives sur le marché.

Espèce Demarsale = espèce de fond.

Espèce Pélagique = espèce de surface.

LITTORAL MAURITANIEN

CARTE 1.2

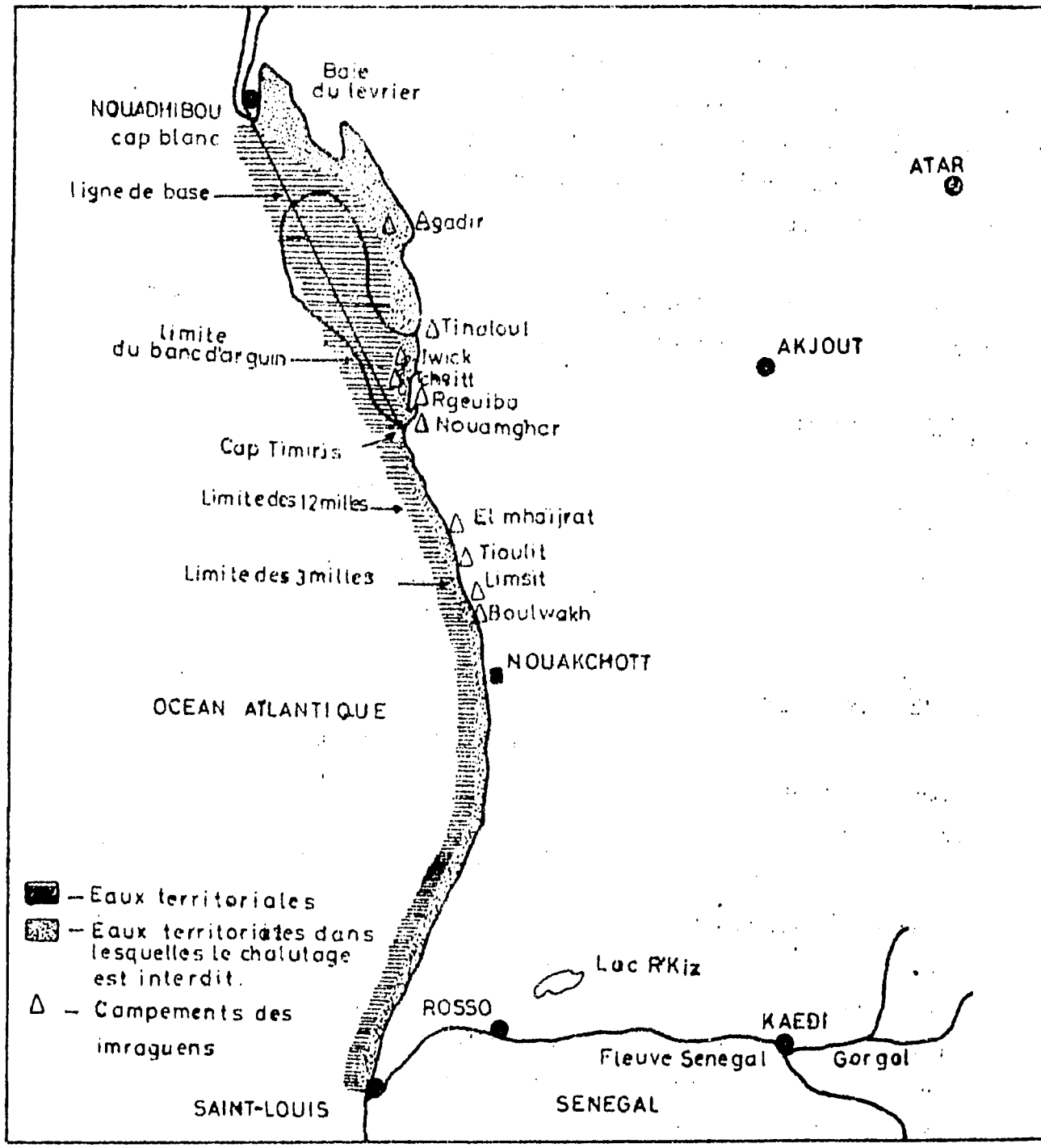

1.3. Les Espèces Capturées

Grâce aux observations du Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches à Nouadhibou, une liste de 70 espèces couramment capturées dans cette région a été dressée (voir liste extraite du bulletin du laboratoire de Pêche de Nouadhibou)[1/]

Elles représentent les espèces rencontrées dans la partie mauritanienne de l'Atlantique. Le temps imparti ne nous a pas permis de faire nos propres observations, mais les familles et les espèces correspondent à celles décrites dans la clé de détermination des poissons de mer signalés dans l'Atlantique Oriental, éditée par l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. Ces poissons trouvés à Nouadhibou dans certaines compagnies de traitement et dans les marchés de Nouakchott, ont pratiquement remplacé les poissons d'eau douce.

Depuis l'installation de la sécheresse, presque partout à l'intérieur du pays et notamment dans les centres commerciaux de Rosso, Boghé, M'Bagne, Bababé qui longent le fleuve Sénégal ainsi qu'à Aleg, Kiffa, Aïoun El Atrouss, Néma, Akjoujt et Atar, on rencontre des poissons qui sont consommés par tous et pratiquement toute l'année malgré les difficultés d'accès à la plupart de ces centres. A partir de cette liste, il nous a été possible de dresser les tableaux 1.1 et 1.2, classant les espèces par ordre d'importance commerciale, sur la base de la liste des produits homologués par le Ministère du Commerce 1980. Elles sont très variées et, selon les catégories et les périodes favorables, nous observons au nord à Nouadhibou, dans les villages et campements Imraguens.

---

1) Cette liste comporte un certain nombre de familles avec les espèces principalement capturées, les noms en Français, Hassaniya, Wolof et Espagnol y figurent également. Ces quatres langues sont les plus couramment utilisées dans le milieu des pêcheurs.

Il est bon de rappeler que le nom scientifique (en latin) est constitué d'un premier mot désignant le genre suivi du second qui désigne l'espèce. Parfois plusieurs espèces très proches dans le même genre sont réunies, le terme SP est alors utilisé.

En Hassaniya langue parlée en Mauritanie très proche de l'Arabe littéraire, les noms de poissons sont surtout utilisés par les pêcheurs Imraguens, il en est de même pour l'Espagnol, puisque la plupart des pêcheurs à Nouadhibou sont des canariens.

Tableau 1-3 : Liste des Espèces courantes du plateau continental

Table 1-3 : List of Common Species on the Continental Shelf

Famille Family	Espèces Species	Hassaniya Hassaniya	Français French	Espagnol Spanish
	Octopus sp.	AZEIZ	Poulpe	Pulpo, Pota
	Loligo sp.	OUM SEMRA	Encornet	Calamar, Chipiro
	Sepia sp.	" "	Seiche	Choco, Choquito
	Panulirus mauritanicus	CHOMEIRA	Langouste rose	Langosta
	Panulirus regius	"	" verte	" verde
	Panaeus sp.	-	Crevette	Gamba, Caramon
Triakidae -	Mustelus mustelus galeiforma	TAESS	Emisole	Tollo Requin
	Scyliorhinus canicula	"	Roussette	Marajo, Gallo
"	Leptocharias smithi galeiforma	"	Requin	" "
	Rhizoprionodon	"	Chien mer	
	Rhizopriodon acutus galeiforma	"	" "	" "
Carcharhinidae	Paragaleus pectoralis "	"	" "	" "
Torpedinidae	Torpedo sp. hypotremata	REGUAT ARGIL	Torpille	Tembladeras
Rhinobatidae	Rhynobatos sp. "	ACHARDE	Raie-guitare	Guitarre
Dasystidae	Dastatus sp. "	N'JEMM	Pastenague	Chucho
"	Gymnura sp. Hypotremata	"	Raie-aigle	Raya
Rajidae	Raja sp.	"	Raie	"
Myliobatidae	Rhinoptera sp.	"	"	"
"	Pteromylacus sp.	"	"	"
Clupeidae	Sardinella eba	TAYIT	Sardinelle plate	Machunelle
"	Sardinella aurita	"	" ronde	Alacha
"	Sardina pilchardus	-	Sardine	Sardina
"	Ethmalosa sp.	IGIR BICHAM	Ethmalose	Machuello arion
Angraulidae	Engraulis sp.	-	Anchois	Anchon, Boauero
Diodontidae	Diodon sp.	AHMAR L'ABR-HAR	Poisson coffre	Pez-globo

Tableau 1-3 (suite)
Table 1-3 (continued)

ridae	Arius sp.	ABRAR	Machoiron Silure	Saballo
nguillidae	Conger sp.	-	Congre	Congrio
phyraenidae	Sphyraena sp.	AHNECHE	Broche de mer	Barracuda
ugilidae	Mugil cephalus	ZOULE	Mulet jaune	Lissa amaria
"	Mugil monodi	G'MEL	Mulet	Cabezote
"	Mugil saliens	TAOUNITE	"	Lissa blanca
"	Mugil auratus	TAGAOUA	"	Lissa negra
erlucidae	Mercuccius sp.	-	Merlu merluchon	Merluzza del Norte
eidae	Zeus faber	-	Saint Pierre	Sans Pedro Pez Gallo
eranidae	Epinephelus aenus	ARHANI	Tioff	Cherne
"	Epinephelus sp.	MADEIJA	Mérou	Mero
"	Mycteroperca rubra	-	Badeche	Gitano
"	Morone punctata	ABLAGH	Truite de mer Bar moucheté	Baïla
omadasyidae	Pomadasys incisus	JEID L'AKHBA PCH	Grondeurs	Roncador
"	Pomadasys jubelini	AYIF	"	"
"	Pomadasys rogeri	BASDOUL	"	"
"	Diagramma mediterraneum	EL ABD	Diagramme	Burro
ciaenidae	Argyrosoma regium	ITAN	Courbine	Corvina
"	Umbrina canariensis	OBOUME	Ombrine	Ombrina
"	Sciaena umbra	"	Vieille noire	Berrugate
"	Pseudotolithus sp.	TACHARACOUT	Capitaine	Merluzza
arangidae	Caranx sp.	ASSATAT	Chinchard	Chincharro, jurrel
"	Trachurus sp.	"	"	"
"	Lichia vadigo	AGHAOU	Liche	Lirio
"	Lichia amia	ACHOUN	"	Palometon
omatomidae	Pomatomus saltatrix	ACH'KED	Tassergal Coupe-fil	Anjova

Tableau 1.3. (suite)

Table 1.3. (continued)

Mullidae	Mullus sp.	-	Rouget-barbet	Salmonette
Sparidae	Dentex sp.	ALHOT LACHMAR	Denté cachuch	Zapata blanc
"			Dorade rose	
"	Pagrus sp.	" "	Pagre	" "
"	Pagellus sp.	" "	Pageot Besugo	Aligote Breca
"	Sparus auratus	N'TAD	Dorade royale	Zapata moris
"	Paggrus auriga	TAMENDERT	Dorade rayée	Hurta
"	Diplodus sp.	TAOUAJITT	Sar	Sargo
"	Lithognathus mormyrus	ABOHIM	Marbré	Herrera
"	Sarpa salpa	TANOUIZITT	Saupe	Salema
Ephippidae	Drepane sp.	TOUAZOUA	-	-
Trachinidae	Trachinus sp.	-	Vive	Aragna
Cybiidae	Cybium tritor	TAINKIDITT	Maquereau-bonite	Garita
"	Orcynopsis unicolor	IRIL	Palomette	Tasarte
Thunnidae	Euthynnus alleteratus	LABEIDNA	Thonine	Bacoreto
Stromateidae	Stromateus fiatola	LEMILISSA	-	Pampano
Scorpaenidae	Scorpaena	-	Rascasse	Rascacio
Triglidae	Trigla	-	Rouget-grondin	Rubie
Psettodidae	Psettodes sp.	AFPEL	Platan	Perro
Botidae	Citharus macrolepidotus	-	Limande Cardine	Patuxa
Soleidae	Solea senegalensis	IDISS	Sole	Linguado
"	Dicologoglossa cuneata	"	"	Acedia
"	Synaptura sp.	"	Sole perdix	Linguado tig
"	Bathysolea polli	"	Sole noire	Linguado negr
Cyneglossidae	Cynoglossus sp.	"	Sole langue	Liguado senegales
Lephiidae	Lophius sp.	-	Baudroie, lotte	Rape

1) - Les Espèces Pelagiques

Le Mulet Jaune (voir 2.1. pour les noms scientifiques et locaux), est recherché pour le salé-séché et la poutargue par les pêcheurs Imraguens. Il est pêché en Octobre, Décembre et surtout en Mars-Avril.

La Courbine, et le Requin (également pour le salé-séché) se capturent à partir du mois de Juin.

2) - Les Espèces Bentiques

Les Fletans, Soles, Truites de mer, ainsi que les Cephalopodes : Poulpes, Seiches, Calmars, servant pour les besoins des conserves en frais congelés, sont pêchés tout au long de l'année, sauf la Dorade qu'on trouve plutôt en Octobre-Novembre.

La Sardinelle utilisée à Nouadhibou pour la farine, l'huile de poisson, et la congélation est capturée par les chalutiers durant toute l'année.

- Quant à la langouste, une interdiction a été promulguée à cause de l'excès de pêche des langoustes vertes et roses qui risquent de disparaître des fonds mauritaniens.[2/]

Au Sud : N'Diago à Nouakchott, ainsi que dans quelques villages et campements immédiats des Imraguens, nous pouvons citer :

- Le Thiof, la Courbine, le Capitaine, le Mérou, le Mulet jaune et la Sardinelle pour les espèces pélagiques.

- La Sole, le Fletan, la Truite de mer, le Brochet de mer, pour les espèces bentiques. Il faut noter que les espèces sont représentées par des sujets assez gros dont le poids peut varier entre 5 et 20 kg, et même plus.

---

2) Seule la Pêche au filet de la langouste verte est pratiquée.

Tableau 1.4. Espèces classées par ordre d'importance Commerciale

Table 1.4. List of Marketed Species in Order of Importance

Nom Scientifique / Scientific Name			
Famille / Family	Espèces / Species	Nom en Français / French Name	Nom en Wolof / Wolof Name	Nom en Hassaniya / Hassaniya Name
1				
SERRANIDAE	(Epinephelus aenus	Mérou bronzé	Tiof	Ahani
	(Epinephelus gigas	Mérou de méditerranéen	Khautieu	Hadefja
TRIAKIDAE	(Leptocharias smithi	Requin		Taass 3/
	(Mustelus mustelus	Emissole		Taass
SPHYRAENIDAE	(Sphyraena sphyraena	Brochet de mer	Khâde	Ahnech
SPHYRNIDAE	(Sphyrna sp.	Requin marteau		Taass
RACHYCENTRIDAE	(Rachycentron canadum	Tafou	Todié	
SCIAENIDAE	(Sciaenops ocellatus	Maquereau bonite	Mdioune	Taimkeditt
POMATOMIDAE	(Pomatomus saltatrix	Tassergal	M'gott	
SCOMBRIDAE	(Auxis rochei	Courbine	Seukhabi	Ftan
2				
SPARIDAE	(Pagrus ehrenbergi	Pagre	Kibaro	Albot Lachmar
	(Dentex canariensis	Dentée des canaries	Kibaro M'gokh	"
SCIAENIDAE	(Pseudotolithus senegalensis	Capitaine-Otolithe	Feute	Tacharacout
	(Umbrina canariensis	Ombrine	Niaw nekh	Ooune
POMADASYIDAE	(Diagramma mediterranum	Dorade grise	Banda	Albot lachmar
	(Pomadasys perniteti	Pristipome ordinaire	Coroque	
CARANGIDAE	(Caranx rochus	Chinchard jaune	Diaf	
CHAETODIDAE	(Drcynopsis unicolor	Palometta	Sipon	

Tableau 1.4. (suite)

Table 1.4. (continued)

POLYNEMIDAE	(Galeoides decadactylus	Plexiglas	Siket-Mbao	
DRAPANIDAE	(Drepane africana	Drépane	Tapandar	
MUGILIDAE	(Mugil cephalus	Mulet jaune	Deem guiss	Boule
SPARIDAE	(Pagellus coupei	Pageot	Youfouf	Alhot lachmar
	(Diplodus sargus	Sar rayé	Siga	Tamendert
	(Cantharus cantharus	Griset brême de mer	Dersoun	Tamendert
CARANGIDAE	(Lichia amia	Liche à mie	Guarangal	
	(Trachurus trachurus	Chinchard noir	Diaf Bougnoule	
	(Chloroscombrus chrysurus	Petite carangue	Lagna-lagna	
HAEMULIDAE	(Brachydeuterus auritus	Pristipome doré	Fafour	
	(Pomadasys stolizkae	Pristipome à 8 bandes	Mbeul bout	
CLUPEIDAE	(Sardinella maderensis	Sardinelle plate	Yabboy tass	Tayitt
	(Sardinella aurita	Sardinelle ronde	Yabboy mbaurong	Tayitt
MENIDAE	(Euthynus alletteratus	Thonine	Kiri-Kiri	
ARIIDAE	(Arius heudelotti	Machoiron	Daaker	Mbrar
PSETTODIDAE	(Psettodes belcheri	Flétan-turbe	Dang	
CYNOGLOSSIDAE	(Cynoglossis sp.	Sole langue		Iciss
STROMATEIDAE	(Stromateus fiatola		Khassaw	

1 :	Première catégorie : prix homologué/kg : 60 UM First category : approved price/kg : 60 UM		Première catégorie First category	18 (Guachibou) 18 (Guachibou)	
2 :	Deuxième catégorie : prix homologué/kg : 40 UM (Guakchott) Second category : approved price/kg : 40 UM (Guakchott)		Deuxième catégorie	14,50	tarif non industriel
3 :	Troisième catégorie: prix homologué/kg : 35 UM Third category : approved price/kg : 35 UM		Second category	14,50	non approved industrial price

b) Le requin représente 90% des mises à terre et rapporte en valeur plus que les autres espèces représentant seulement 5%.

Shark species make up 90% of the hauls and one worth more than the other species, which make up only 5%.

1.4. La Reproduction

Plusieurs études et recherches confirment que les côtes mauritaniennes bénéficient de très bonnes conditions hydrologiques et d'un enrichissement périodique très favorable à la reproduction et au développement des espèces de fond et de surface.

Le banc d'Arguin au Nord-Ouest du Cap-Timiris est une zone importante de frayaires qui est d'ailleurs protégée par les autorités mauritaniennes.

Plusieurs études, notamment celles effectuées par l'O.R.S.T.O.M. renforcées par le rapport de (SCET) international 1973, le signalent :

"D'une part, la présence successive de quatre types d'eau, en particulier celui dû aux UPWELLINGS, d'Octobre à Mai à l'Ouest et au Sud-Ouest du Cap Blanc, ainsi que de Novembre à Mai devant le Cap Timiris et au Sud. D'autre part, l'existence d'un front thermique se déplaçant entre les latitudes 11° N et 22° N chaque année de Janvier à Août/Septembre et de 22° N à 11° N d'Août/Septembre à Janvier, provoquent un renouvellement permanent des conditions du milieu ambiant et son enrichissement constant.

Il en résulte une productivité primaire élevée et de fortes concentrations successives ou simultanées tant d'espèces pélagiques que benthiques.

Le paragraphe consacré au potentiel halieutique donne une idée succincte de l'importance de ce potentiel.

1.5. Les Hommes

Sont généralement des Imraguens installés dans les campements et les villages le long de la côte, dans la partie Nord du plateau continental jusqu'à Nouadhibou et ses environs. (Voir tableau de recensement par village).

Ce sont aussi des mauritaniens d'origine Wolof et des Sénégalais qui viennent faire la campagne.

Les Imraguens, pionniers de la pêche artisanale mauritanienne, sont des "haratin tributaires" (voir rapport RAMS sur les Profils Sociologiques) qui subissaient une exploitation très forte de la part des guerriers et des marabouts, celle-ci s'exprimait sous forme de paiement de redevances nombreuses (jusqu'à 7 redevances différentes) qu'ils devaient, jusqu'en 1944, officiellement payer sur les produits de la pêche.

Le rachat aux guerriers des multiples redevances, a atténué sensiblement cet asservissement mais l'influence des marabouts, fondée sur le poids de la croyance (fidélité) semble cependant se maintenir. (F.X. Pelletier 1975). Des enquêtes au cours de nos missions ont permis de montrer que le payement de certaines de ces redevances se poursuivait au cours des visites des marabouts, ou de leurs envoyés dans les villages Imraguens. Le plus souvent, ce sont les Imraguens eux-mêmes qui se rendent chez les marabouts. Ils vivent sur le littoral stérile dont le caractère désertique rend toute vie humaine extrêmement difficile. L'hostilité du milieu explique le très faible peuplement humain, mais les hommes qui y vivent depuis des années (voire des siècles) sont attachés à ces lieux hostiles, dans un contexte naturel dépourvu de tous moyens susceptibles d'améliorer leur condition de vie : pas d'eau douce, ni d'habitat sûr. Les services indispensables à l'existence et au développement de l'homme font défaut (administration, école, dispensaire pour ne citer que les plus nécessaires). Le seul endroit où existe une école, et un dispensaire (Nouamghar) au sud du Cap Tmiris, est dépourvu d'agent de santé et d'enseignant à cause des difficultés d'existence. Seule une brigade de la garde nationale est sur place, ailleurs dans les villages comme M'Haïjratt, Rguebat, Techitt tout aussi importants par les populations et leur sédentarisation, aucune assistance administrative n'existe.

Entre Nouakchott et le Cap Timiris, la seule pêche traditionnelle est pratiquée par les Imraguens. Ils constituent un groupement difficile à chiffrer avec exactitude à cause des déplacements fréquents (risque de les compter plusieurs fois à des places différentes). Ils sont répartis dans quelques villages (une dizaine environ) et dans des campements, surtout aux environs de Nouamghar (Timiris). Grâce au recensement des membres de la coopérative Imraguens de Timiris à Nouadhibou, celui des membres du groupement pré-coopératif de M'Haïjratt, nous pouvons avancer les chiffres théoriques de 450 habitants et de Agadir à Nouamghar 880 (voir tableau 2.3.)

Ils se nourrissent presque exclusivement de poissons et des denrées habituelles (thé, sucre, riz) achetées aux rares commerçants à des prix très élevés.

Ils pratiquent la pêche artisanale axée sur la capture du Mulet jaune, et de la Courbine, pendant les périodes indiquées dans le chapitre des espèces capturées. Ils attendent le passage des bancs, près de la plage que les guetteurs surveillent. Pour le Mulet jaune, la pêche se fait à pied à l'aide de filets individuels formant une senne "tirée sur le rivage par deux pêcheurs, comme le goubol utilisé dans le fleuve, mais plus petit en longueur et en largeur". Il est bien adapté. La pêche à la courbine par contre se fait soit : à la ligne, à main, soit au filet tournant non coulissant.

L'ensemble de la production de 1980, basée sur la statistique tenue de façon régulière au niveau de groupement coopératif de Nouadhibou et au niveau du complexe frigorifique de Nouakchott se décompose ainsi :

- Groupement coopératif de Nouadhibou : Production Imraguens seulement 700.000 kg en salé séché (SICP), déduction faite de la part réservée à l'autoconsommation.

- Groupement précoopératif de M'Haïjratt : 334 tonnes dont le tiers est autoconsommé en frais ou séché.

Cette nourriture de bonne qualité dont vivent les familles Imraguens est très appréciée des nomades qui n'en négligent pas la consommation périodique pour combler leur déficience en protéine animale. Il est fréquent de les voir passer des semaines (voire des mois) pour faire des cures de poissons dans les villages ou campements des Imraguens, aussi qu'il en est pour les dattes au moment de la "guetna".

Le poisson frais est rarement expédié sur Nouakchott, par des camions de passage au moment du débarquement de la pêche. Ces camions passent par la seule voie dite "de la plage".

Le poisson séché est en général acheté par les commerçants de la capitale, et quelquefois du Sénégal, ceux-ci le transportent en camions ou même à dos de chameau. Le principal village Imraguen producteur de poisson séché est Nouamghar. Sa production est estimée entre 500 et 600 tonnes d'après les pêcheurs.

Les Imraguens produisent également du poisson séché et salé pour les besoins de l'exportation par l'intermédiaire de la Société Industrielle de la Grande Pêche (S.I.G.P.) principal acheteur de ce produit. Ils produisent également de la poutargue depuis 1934 d'après le rapport de la (B.C.E.A.O.). Il s'agit des oeufs frais de mulets jaunes dans leur enveloppe ovarienne telle qu'elle est recueillie, salée, pressée et légèrement séchée avant d'être enveloppée dans une mince couche d'un mélange de cire d'abeille et de paraffine qui en assure la protection. (Voir matériel de préparation au Siège de la Coopérative des Imraguens à Nouadhibou). Malheureusement depuis 1979, l'exportation du salé-séché est réduite, voire même arrêtée, et 700 tonnes environ sont stockées à Nouadhibou avec les risques de perte de poids et de qualité que ce stockage comporte.

Il faut signaler que les Imraguens ont pendant des siècles, pratiqué une pêche qui avait à peine dépassé le stade de subsistance dont ils ne tiraient pas grand profit. L'absence d'une tradition maritime au sein de ces

populations du littoral, et les méthodes de production figées ont favorisé le développement des activités de la pêche en faveur des armements étrangers. Les Imraguens ne sont pas originellement des marins, ils se contentaient de pêcher au bord de la mer. Ce n'est que récemment (une quinzaine d'années environ) qu'ils ont commencé à utiliser les lanches. Ce sont des embarcations d'origine espagnole propulsées à la voile.

1.5.1. Les Négro-Africains

1.5.2.1. Les Wolofs

Ils ont été décrits dans le rapport sur la Pêche Continentale en eaux douces (voir chapitre 1.6.1.). C'est toujours par le phénomène de migration que certains membres de cette communauté se sont installés dans le bassin du fleuve, d'autres au bord de la mer à N'Diago, Keur Macène, Nouakchott et Nouadhibou, où ils pratiquent depuis lors, la pêche maritime avec les mêmes méthodes qu'au Sénégal et en Gambie.

Il faut signaler qu'ils reçoivent des parents pêcheurs de Saint-Louis, et d'autres parties du Sénégal pour faire la campagne à Nouakchott et à Nouadhibou, (voir rapport sur les Profils Sociologiques).

Ils sont organisés comme nous l'avons signalé plus haut en groupement pré-coopératif depuis 1978.[3/]

Au nombre de 280 personnes, ils disposent de pirogues sénégalaises, dont une centaine motorisée, et ont toujours assuré l'approvisionnement des marchés de Nouakchott en poisson ainsi que les marchés de l'intérieur.

Les statistiques du Centre d'Océanographie montrent qu'ils ont produit 2.919 t. en 1980. Sur cette production 1.391.943 kg, soit 47% ont été commercialisés à l'intérieur du pays ce qui représente 23.400.000 UM

---

3) Un complexe frigorifique leur a été attribué par lettre n°346 du 18-7-70 de Mr. le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime.

sur la base du prix moyen de 18 UM/kg. En considérant que dans ce sous-secteur, il est difficile de fixer un prix, car celui-ci dépend de l'offre et de la demande, qui se traduisent par une période d'abondance et une période creuse. Les espèces capturées sont recensées dans le tableau 2.1., et les espèces commercialisables sont identifiées parmi les Serranidae, Triakidae, Sphyranidae représentées par le Tiof, le Mérou, Brochet, Dorade etc... Contrairement aux pêcheurs de Nouadhibou ils vendent leur capture soit à la pièce aux détaillants ou en gros par pirogue complète au prix moyen indiqué ci-dessus sans distinction des espèces.

1.5.2.1.1 Rôle des Jeunes

Respectant une hiérarchie basée sur le droit d'aînesse les jeunes jouent un rôle important dans les activités familiales. Ils sont tous des individus âgés de moins de 20 ans, âge où ils apprennent le métier de pêcheur soit en allant en mer avec le père ou un membre de la famille, soit en aidant les adultes à pêcher sur la plage.

De tout temps, les jeunes ont été les principaux auxiliaires des pêcheurs. Ils constituent une main-d'oeuvre qui est salariée que bien tardivement. En effet, les jeunes restent sous la responsabilité du père, avec qui ils vont en campagne de pêche organisée le long du plateau continental, ou avec un autre parent. Ces déplacements leur permettent de s'éloigner de la structure familiale. L'adolescent séparé de sa famille est alors obligé de subvenir à ses propres besoins. Il en profite pour faire des économies qu'ils remettent intégralement au chef de famille, à qui en revient le droit d'utilisation rationnelle (c'est le côté éducatif). Bien souvent le père lui cherche une femme, préalablement choisie, et qui est susceptible d'amener sa contribution à la production, ou alors achète une pirogue, en faisant compléter par d'autres parents.

1.5.2.1.2 Intérêt des Jeunes pour la Pêche

Depuis que la motorisation tend à supprimer les efforts physiques indispensables à la conduite de la pirogue, la pêche piroguière est

devenue une activité lucrative. Les jeunes semblent avoir conscience de l'importance que revêt la pêche chez les négro-africains. Ils s'intéressent à certaines pratiques dont la plus courante est le filet. La pêche au filet de plage, bien que collective et parfois même sociale est rétribuée à marge de la pêche classique en pirogue ou au filet sur les plages, on voit très souvent des adolescents faire la pêche à la ligne à la plage.

Il existe également une activité non négligeable : la vente des fruits de mer à Nouakchott (les moules et les pieds de biche). Si de telles motivations sont soutenues elles faciliteraient la formation des marins pêcheurs mauritaniens dans un délai relativement court. A noter que cette formation se fait déjà sur le tas avec les individus jeunes, il serait souhaitable de structurer les groupements pré-coopératifs ou coopératifs qui semblent tout indiqués comme moyen d'autoformation.

1.5.2.1.3. Rôle de la Femme

La contribution de la femme se traduit par le traitement et la commercialisation du poisson après les travaux domestiques.

Avec les bénéfices qu'elles réalisent, certaines femmes arrivent à acheter tout le produit de la pêche, qu'elles vendent sur les marchés à leur propre compte.

Le traitement et la conservation du poisson constituent la spécialité des femmes. En général c'est le surplus de la pêche (et certaines espèces de poissons) qui est destiné à la conservation par la méthode décrite dans le rapport sur la pêche en eau douce, pour faire le Gedj qui est salé et séché au soleil.

1.6. Organisation Professionnelle

Comme son pendant continental en eau douce, la pêche artisanale maritime est une affaire d'Ethnie. Les deux principales ethnies vivant de cette pratique, sont des mauritaniens d'origine négro-africaine : les Wolofs, et les Imraguens , une des ethnies Maures constituée des dépendants

"Haratins, tributaires". Il y a également quelques Maures blancs qui s'intéressent depuis peu à cette source de revenu non négligeable.

Ils ont toujours travaillé en famille regroupée au sein de l'ethnie, obéissant aux règles de la communauté. Ces règles sont basées sur le respect, la fidélité et l'obéissance aux anciens. Ceux qui sont encore dépendants, versent des tributs.

Les jeunes commencent à apprendre le métier très tôt, d'abord auprès des mères qui s'occupent du traitement, ensuite auprès des hommes, en ramassant les prises qu'ils transportent au lieu de traitement. Ils apprennent également à nager, à réparer et à monter les filets, et finissent par pêcher après de longues observations.

Une particularité des Imraguens, est qu'ils suivent les bancs de poissons qui se déplacent le long du littoral en suivant les courants. Cette technique est opposée à celle pratiquée par la pêche continentale en eau douce, où les pêcheurs vont et restent à des endroits précis. Après la pêche à la ligne les captures sont partagées en parts égales, chacun pouvant disposer de la sienne comme il l'entend.

Dans le sous-secteur de la pêche maritime il n'existe pas de restriction, ou de zone de pêche réservée à une famille ou à une ethnie, l'importance des prises est fonction des moyens de production dont dispose le pêcheur, et surtout des moyens de subsistance, en l'occurence les denrées de première nécessité tels que l'eau, le riz, le thé, le sucre etc...

Au cours des années 1980 les Imraguens se sont organisés en groupements pré-coopératifs. Nous en parlerons au chapitre 2.

1.7. Le Service des Pêches Artisanales

Le Service des Pêches Artisanales a été décrit dans le rapport sur la Pêche Continentale en eau douce avec le diagramme, indiquant

l'organisation du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime. (Voir chapitre 1.8. du dit rapport).

Chapitre II. - La Production

2.1. Embarcations

En Mauritanie les pêcheurs artisanaux utilisent trois types d'embarcation. Mais nous décrivons seulement celles que les pêcheurs maîtrisent réellement. Cette maîtrise est matérialisée par la construction de ces embarcations, les réparations et leur maintien par eux-mêmes. Ils connaissent également leurs qualités et leurs défauts.

A. La Pirogue Léboue : Communément connue sous le nom de pirogue sénégalaise, est un modèle qui est réellement adaptée aux conditions particulièrement difficiles de la côte à cause de la barre qui constitue l'un des plus grands obstacles de la navigation traditionnelle. Elle se présente en trois dimensions différentes, dont la première appelée grande pirogue de huit places est longue de 14 à 17 mètres avec une capacité de 4 tonnes, elle est généralement utilisée dans la pêche au filet tournant dans ce cas le propriétaire en utilise deux.

La deuxième est de taille moyenne. Elle mesure 7 à 9 mètres avec une capacité de 2 tonnes au maximum, et cinq places.

La troisième est petite, de 4,5 mètres de long et utilisée pour la pêche individuelle avec une capacité de 300 à 500 kg.

Elles coûtent de 20.000 à 80.000 UM en moyenne (voir tableau 2.11), et sont utilisées sur toute la côte de Nouakchott à Nouadhibou.

Il est bon de noter que cette pirogue construite uniquement par les Sénégalais a connu trois moyens de propulsions.

a) La Rame : est un moyen de propulsion tres ancien qui nécessite beaucoup d'efforts, sans compter le temps énorme que perdent les pêcheurs en mer. Ils sont également exposés aux caprices des conditions climatiques.

b) La Voile qui est un modèle européen de voile adaptée est également tributaire des bons vents en poupe. Leur bonne utilisation dépend de l'habileté du timonier, et de la dextérité avec laquelle, il manipule les cordes reliées au mât par lesquelles il contrôle la force du vent.

c) Le Moteur Hors bord qui caractérise la modernisation offre beaucoup d'avantages :

- indépendance de navigation vis à vis des conditions climatiques ;
- réduction voire même élimination des efforts physiques nécessaires à la propulsion avec les rames ;
- facilité de la conduite de la pirogue ;
- le gain de temps entre les lieux de pêche et de débarquement etc...

La puissance des moteurs utilisés est fonction de la taille des pirogues. Les moteurs de 25 chevaux sont adaptés aux pirogues de 14 à 17 mètres, les moteurs de 18 chevaux pour les pirogues moyennes, et les moteurs de 6 chevaux pour les petites pirogues individuelles. Par mesure de précaution, il n'est pas rare de voir de nos jours deux moteurs par pirogue, ceci en cas de panne en pleine mer, les pêcheurs peuvent ainsi toujours amener le poisson qui est une denrée périssable.

B. La Lanche : est une embarcation introduite en Mauritanie par les pêcheurs Espagnols (canariens). Depuis une dizaine d'années les Imraguens les ont achetées pour le travail de mise à terre entre les villages et Nouadhibou, principal centre d'écoulement de leur production pour les besoins de l'exportation. De propulsion eolienne, cette barque peut prendre de 4 à 6 tonnes et même plus selon la grandeur. Nous n'avons aucun renseignement sur ses caractéristiques, mais il faut signaler que depuis 3 ans environ les Imraguens par le canal des

forgerons ont commencé à construire eux-mêmes ce type d'embarcation qui n'est utilisable que dans les baies et les eaux calmes. En effet, ces barques ne supportent pas la barre, ce qui fait qu'on ne les voit qu'à partir de Limsit jusqu'à Nouadhibou. L'adaptation du moteur hors bord à ces embarcations permettrait leur exploitation intensive comme les pirogues. Elle aura aussi un effet positif sur l'accroissement de la production et le gain de temps de transport d'un point à l'autre.

Le prix d'achat d'une lanche neuve est de 300.000 UM sans compter la nourriture et les menus frais que doit assurer le propriétaire pour le constructeur. Elle peut durer en moyenne 10 ans, mais les frais de réparations sont aussi élevés que le prix d'achat.

C. Les bateaux artisanaux sont représentés par des bateaux japonais de 3,8 m^3 de capacité de stockage, équipés d'un moteur central avec une autonomie de 67 heures environ ainsi que des terafiers espagnols de capacité plus importante.

Le prix d'achat d'un de ces bateaux japonais de 5.585.300 UM, les vedettes canariennes et les terafiers sont achetés d'occasion en général, ils coûtent de 1 à 2.000.000 suivant leur état. Ces embarcations sont uniquement utilisées à Nouadhibou soit : par les membres de la coopérative des artisans et des particuliers (voir tableau 2.4.).

2.2. Acquisition du matériel de Pêche

Le pêcheur artisanal a deux possibilités pour acquérir son matériel de pêche sans compter les filets qu'il doit obligatoirement acheter en travaillant comme simple pêcheur dans une pirogue avec le système de salaire à la part.

La première possibilité : il économise une bonne partie du prix de la pirogue qu'il présente à ses proches parents père, frères et beaux parents qui l'aident à compléter le prix sous forme de don ou d'assistance désintéressée pour sa promotion dans la profession. Les

Imraguens font construire la barque (lanche) et payent par tranches convenues avec le constructeur.

Il est bon de noter que traditionnellement le pêcheur n'achète jamais son filet ou sa pirogue à crédit si ce n'est dans des cas très rares.

La deuxième possibilité : c'est l'acquisition à tempérament du moteur hors bord. Ce système nouveau n'a été appliqué que depuis l'introduction de cet engin dans la pêche traditionnelle.

A Nouakchott, un moteur hors bord de 25 cv coûte 60.000 UM à l'achat et 66.000 UM à crédit payables en 12 mois, moyennant une avance qui va de 5 à 10.000 UM ou plus, suivant les disponibilités du demandeur.

Il a pour garantie sa pirogue et sa production, cette dernière étant tributaire des aléas climatiques. Mais la plupart des pêcheurs s'équipent à Dakar où il est plus facile qu'à Nouakchott d'obtenir des prêts pour ce type d'achat.

2.3. Importance des captures des différents types de pêche

En Mauritanie, les pêcheurs artisanaux pratiquent divers systèmes de pêche à l'aide de la pirogue type sénégalais à 2 éperons, ainsi que des lanches et tout récemment de bateaux de 5 à 20 tonnes.

La saison de pêche a lieu de Septembre à Avril. Durant les premiers mois, le pagre représente la quasi totalité des prises, et de ce fait assure pratiquement la moyenne au cours de l'année. Les individus capturés sont des adultes.

A Nouadhibou, la pratique de la pêche est peu différente de celle de Nouakchott. La campagne de pêche est continue grâce à l'utilisation d'embarcations plus importantes en volume et en autonomie, mais comme nous l'avons signalé dans le tableau des mises à terre, l'importance

du Tolle, requin ou chien de mer, et du fletan est supérieure à celui des pagres[4/] de la courbine et du Bourou.

Dans cette région la pêche des céphalopodes tient une place non négligeable. Durant les 4 premiers mois de 1980, les vedettes japonaises ont réalisées à titre d'essai une capture de 4.339 kg à l'aide de tuyaux et de vieux pneus ainsi que de pièges du type casier (coopérative des pêcheurs de Nouadhibou).

L'évolution mensuelle des rendements est pratiquement la même, dans les trois centres du plateau continental. Partout on observe des variations de rendement de grande amplitude, le maximum correspond au passage des adultes, des espèces à affinité saharienne dans la zone d'action des pirogues.

- La pêche à la ligne : La ligne est un fil de nylon à l'extrémité duquel est attachée une palangrotte (hameçon en acier trempé), dont le n° détermine la grosseur. Malgré l'utilisation croissante des filets, la pêche à la ligne garde toute sa valeur. Ainsi chaque fois qu'un pêcheur va en mer, il emporte ses lignes.

Les pêcheurs savent par expérience à quel moment il est préférable d'utiliser les lignes plutôt que les filets. Le rendement de l'un ou l'autre engin est fonction de l'abondance du poisson, ou de la pénurie. C'est surtout au cours des périodes où la mer n'est pas très riche en poissons que les pêcheurs pratiquent la pêche à ligne. Autrefois, les pêcheurs utilisaient une ligne en cotonnade très solide, qu'ils enduisaient parfois de goudron, ce qui avait un double rôle, cacher la ligne à la vue des poissons et donner de la solidité. Les hameçons utilisés étaient fabriqués par des forgerons.

---

4) Il faut noter que la composition des captures varie d'une année à l'autre et d'après les membres de la coopérative de Nouadhibou, la proportion des sparidae (pagre et dentex sp.) étaient plus importantes autrefois. A la lumière des données dont nous disposons, ceci nous amène à formuler diverses hypothèses : concurrence de la pêche chalutière ou surtout sur exploitation du stock par ce dernier type de pêche exploitant l'ensemble de la zone mauritanienne.

Les hameçons importés d'Europe devenant plus nombreux sur le marché et étant moins chers, ont entraîné la suppression de la fabrication locale.

La cotonnade a connu le même déclin avec l'introduction de la ligne en nylon ou en matière synthétique. Les pêcheurs utilisent plusieurs lignes en nylon classées selon la grosseur et la résistance ainsi que les hameçons signalés plus haut. La ligne avec un seul hameçon plus commun, est destinée à la pêche aux gros poissons.

Importance des débarquements

Les captures à la ligne représentent environ 75% des débarquements à Nouakchott, pour la pêche piroguière. Ce centre semble plus important que les autres dans la pratique de ce type avec son apport total de 1.914.057 kg en 1980 (voir tableau récapitulatif des apports/engin de pêche).

Rendements et composition des captures

Il est intéressant de constater que 70 à 90% des mises à terres effectuées à Nouakchott et à M'Haïjratt sont constituées de quelques espèces seulement telle que : pagre (taille de 25 à 50 cms) chinchards (20 à 40 cms) et des Tiof Mérou (50 à 90 cms), Seranidae, Sphyraenidae.

La Pêche à la senne tournante

La pêche à la senne tournante est pratiquée avec des sennes coulissantes, de 200 à 300 mètres de long et 40 mètres de chute. Des essais d'adaptation à la senne piroguière ont été entrepris en 1969 (Grasset et Seck, 1973) au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar - Thiaroye, mais son apparition dans la pêcherie n'a été effective qu'à partir de 1973. L'utilisation de cet engin s'est surtout développée au Sénégal, en l'occurence sur la petite côte (M'Bour, Joal et Djifère). C'est en 1979 qu'il a fait son apparition en Mauritanie au sein de

groupement pré-coopératif de Nouakchott. Il utilise au moins 20 pêcheurs et 2 pirogues motorisées.

Rendements et composition des captures

Les prises par sortie sont très importantes : elles peuvent être de l'ordre de 2 à 20 tonnes. Ces rendements sont d'autant plus remarquables que la durée moyenne des sorties est plus courte pour la senne tournante que pour les filets maillants encerclants[5/]. D'après les essais effectués sur la petite côte du Sénégal par le C.R.O. de Thiaroyz, la durée de sortie serait de 7 heures pour les sennes tournantes contre 9 heures pour les filets maillants lorsque les deux types d'engin pêchent les sardinelles sur les mêmes lieux. D'autres espèces pélagiques côtières peuvent être pêchées, en particulier POMADASYS SP, CARANRHONCHUS, ARGYROSOMA REQUIN, BRACHYDEUTERUS AURITUS, CHLOROSCOMBRUS CHRYSURUS, SPHYRAENA SP, CLUPEIDAE, CARANX SP.

A Nouakchott, les rendements passent par un maximum en saison chaude, où les espèces de Clupeidae sont abondantes en l'occurence sardinella maderensis. En Décembre 1980 les individus adultes étaient les mieux représentés dans les mises à terre.

La Pêche à la senne de Plage

Filet actif de 300 mètres à 1 km de longueur, mis en place par pirogue et halé à terre par les pêcheurs depuis la plage. Une enquête au cours de notre étude a permis d'identifier ce filet à Nouakchott. L'utilisation est saisonnière et les rendements sont extrêmement variables; ce fait l'évaluation des mises à terre est difficile. D'après la statistique du Centre de Recherches Océanographiques nous disposons d'une mise à terre de 74.003 kg par le groupement pré-coopératif de Nouakchott.

Rendements et composition des captures

Ce type de filet est plus utilisé au Sénégal en particulier dans la baie de Soumbedioune et Gorée. La saison de pêche se situe en saison

chaude, et les prises sont consituées de jeunes (5 à 15 cm) pouvant appartenir à de très nombreuses espèces pélagiques ou démarsales dont les principales sont SARDINELLA MADERENSIS, GARANX, RHONCHUS et BRACHYDENTERUS AURITUS. Les captures varient de 50 à 500 kg par coup.

Sur la côte mauritanienne, la senne utilisée est de plus grande dimension et le maillage est supérieur. Il est utilisé en saison chaude et les poissons capturés sont des reproducteurs appartenant à des espèces de taille importante (carangidae, pomadasyidae, Mugilidae, Lichia sp.).

La Pêche au filet d'épaule

Filet maillant encerclant et sans coulisse, long de 6 à 10 mètres, dans lequel les poissons viennent se mailler après avoir été encerclés dans les abords immédiats de la plage. Ce type d'engin est utilisé le long du plateau continental, côté Nord par les Imraguens des groupements de M'Haïjratt et Moudhibou à raison de deux pêcheurs par filet qu'ils halent sur la plage. Il assure la capture d'environ 600 tonnes par an, (voir chapitre 1.1. production Imraguens).

Rendements et composition des captures

Ce filet est manipulé comme nous l'avons dit plus haut, par deux pêcheurs qui nagent pour rencontrer les poissons effrayés par les dauphins et qui se rabattent vers les plages. La mise à terre est difficile à évaluer comme pour la senne de plage.

D'après les Imraguens et nos propres observations, les rendements sont de 15 à 250 kg par coup. Les captures sont constituées par des espèces pélagiques ou démarsales dont les principales sont MUGIL CEPHALUS, PAGRES et ARIUS SP.

Tableau 2.1. : Tableau de Rendement des Engins de Pêche

Nom	Mode opératoire	Période d'utilisation	Rendement par prise en kg
Hameçon	par appât	toute l'année	300 à 1.000 kg
Senne tournante	encerclant	Sept-Avril	1.000 à 20.000 "
Filet dormant	en maillant	toute l'année	0 à 200 "
Filet d'épaule	encerclant	Sept.-Avril	10 à 100 "
Senne de plage	encerclant	Sept.-Avril	50 à 500 "

Tableau 2.2. Prix de vente du poisson de mer acheté à Nouakchott en moyenne 18-20 UM/kg et revendu à Rosso, Boghé, Kaédi.

ROSSO de	:	25	à	30 UM/kg
BOGHE de	:	35	à	40 "
KAEDI de	:	45	à	50 "

2.4. Les Coopératives

Comme nous l'avons dit plus, ce n'est qu'après l'indépendance que les groupements pré-coopératifs ont vu le jour, plus précisément entre 1976 et 1977. Le premier groupement pré-coopératif a été créé à Nouamghar. Il regroupait tous les Imraguens de la partie nord du littoral mauritanien. Pour des raisons de commodité, il a été divisé en deux pour donner naissance à celui de M'Haïjratt en 1980. Il est constitué d'Imraguens qui écoulent leur production à Nouakchott. En 1979, le groupement pré-coopératif de Nouakchott a été créé, regroupant des mauritaniens d'origine négro-africaine du sud, qui approvisionnent la ville et les marchés intérieurs.

2.4.1. Groupement Coopératif de Timiris

En 1980, le premier groupement est devenu coopératif, après plus de deux ans d'épreuves difficiles sans aucune assistance du gouvernement. Cette coopérative dénommée "des pêcheurs artisans "Timiris" est l'une des plus actives et mieux équipées à en juger par sa production. Une partie de celle-ci est exportée par certaines sociétés de Nouadhibou sous forme de produit frais congelé, et salé-séché, et l'autre partie séchée pour l'autoconsommation dans les villages, campements Imraguens et à Nouakchott, ainsi que pour les besoins des cures de poissons. Elle produit également une petite quantité d'huile de poisson pour l'autoconsommation, ainsi que de la poutargue qui connaît actuellement une diminution de production.

Elle est forte de 300 adhérents environ, tous affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, dont 229 Imraguens pêcheurs certifiés ou propriétaires de bateau et de pirogue. Ils sont répartis dans sept villages aux environs de Nouadhibou, (voir tableau 2.3.). Le reste est constitué de mauritaniens d'origine négro-africaine, et Maures installés à Nouadhibou. Elle est divisée en deux groupes :

Le premier : constitué des pêcheurs de Nouadhibou qui utilisent des bateaux et des pirogues (recensement statistique des bateaux artisanaux de Nouadhibou). Il faut signaler que l'effectif des bateaux est composé de 40 vedettes d'origine canarienne, 3 tarafiers de Nouadhibou, et depuis 1975 renforcé par une dizaine de vedettes et 40 pirogues obtenues des japonais sous forme de don. Ils sont spécialisés dans la capture des poissons pélagiques et benthiques, ainsi que des langoustes qu'ils vendent en frais aux sociétés de traitement des produits de mer pour l'exportation.

Le deuxième : constitué uniquement par les Imraguens basés dans les villages, qui utilisent des lauches au nombre total de 71 dont 61 en état de fonction (voir tableau 2.3.). Spécialisés dans la capture des

espèces pélagiques surtout, ils pêchent aussi à pied sur les abords des plages. Ils produisent du poisson salé-séché et de la poutargue pour les besoins de l'exportation à partir de Nouadhibou, ainsi que du poisson séché simple pour l'autoconsommation, et les marchés intérieurs.

Selon la Direction des Pêches, la production totale a été estimée pour 1978 à 12.000 tonnes. La coopérative de Nouadhibou a fourni à elle seule 4.000 t. au cours des 9 premiers mois de la même année, soit le tiers de la production totale, et 2.462 tonnes à la seule société SOFAIMA, durant les 3 premiers mois de 1979. Le revenu brut de ce groupement a été de 193,8 millions d'UM en 1979.

Au cours des quatre premiers mois de 1980, la production artisanale de Nouadhibou (non compris les Imraguens), s'est élevée à 881 t. réparties de la façon suivante :

Bateau artisanaux	:	614 tonnes ;
Vedettes japonaises	:	222 "
Pirogues artisanales	:	45 "
Total		881 tonnes.

Il faut signaler que depuis le mois de juin 1980, cette coopérative assure le ravitaillement de la ville de Nouadhibou à raison d'une tonne de poissons par jour à la suite de nombreuses plaintes des populations qui avaient du mal à s'approvisionner au marché.

Les Imraguens ont produit en 1979, 700 tonnes de salé-séché en souffrance à la Société Industrielle des Grandes Pêches (S.I.G.P.) leur principal client depuis 1934, sans compter la production d'autoconsommation et du commerce intérieur que nous estimons à 400 tonnes ou plus. Cette estimation est basée sur l'ampleur du commerce, de l'importance des visites régulières des personnes faisant la cure de poisson notamment à Nouamghar, principal village Imraguen producteur au Sud du Cap Timiris, et sur l'estimation de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) en 1971 à 500 tonnes.

Malgré les longs délais de payement pratiqués par la Société Industrielle de la Grande Pêche (7 à 8 mois après la livraison de Nouadhibou), les Imraguens ont de tout temps livré des tonnages importants. (Voir tableau ci-dessous) en salé-séché à destination du Zaïre, Congo-Brazaville et du Gabon. C'est ainsi qu'ils ont livré :

en	1976	:	800 tonnes
"	1977	:	1.250 "
"	1978	:	900 "
"	1979	:	400 "
"	1980		700 "

Ce salé-séché est composé en général de 3 espèces classées par importance commerciale soit :

1ère catégorie :	la courtine vendue à	32 UM/kg
2ème catégorie :	le mulet et la bakala	15 " (voir tableau 1.3.)

De 1970 à 1977, ils ont également livré 48,5 tonnes de poutargue réparties par campagne de :

1970-71	15 tonnes
1971-72	10 "
1972-73	6 "
1973-74	5 "
1974-75	5 "
1975-76	4 "
1976-77	3,5 "

Cette poutargue était vendue selon trois prix différents qui sont déterminés par la qualité soit :

225 UM/kg pour la première catégorie ;
160 " pour la deuxième catégorie ;
150 " pour la troisième catégorie.

Tableau 2.3. Recensement Statistique sur les Villages Imraguen allant D'Aguadir à Nouamghar

Nom du Village	Nombre de pêcheurs	Nombre femmes	Nombre enfant	Total habitant	Nombre Lanche en action	Nombre en panne	Total lanche	Nombre de	
								Bon état	Mauvais état
AGUADIR	14	16	15	45	6	-	6	-	-
TINALOUL	7	15	9	31	3	1	4	-	-
IWICK	20	15	10	45	6	1	7	1	1
T'CHEITT	28	20	30	78	9	2	11	1	1
R'GSUIBA	50	49	74	173	15	-	15	-	2
ACUGUEGE	8	10	6	24	3	-	3	-	1
NOUAMGHAR et TIMIIIS	102	150	200	452	19	6	25	1	1
TOTAL	229	275	344	848	61	10	71	3	6

Source : Groupement Coopératif Nouadhibou.

Tableau 2.4. : Situation des Bateaux Artisanaux de Nouadhibou

Propriétaires	Nombre d'armateurs	Nombre de Bateaux		
		Bon état	Panne	Total
Armateurs divers	41	41	6	47
Coopérative (Projet Japonais)	1	10	-	10
	42	51	6	57

C'est seulement en 1978 que le groupement pré-coopératif "Timiris" de Nouadhibou a pris le traitement et la commercialisation de ce produit à son compte. Ainsi en exportant après traitement dans les locaux avec des critères de salubrité respectés, la coopérative a pu vendre sans intermédiaire en 1978, 2.320 kg de poutargue au prix de :

600 UM/kg pour la première catégorie ;
500 " pour la deuxième catégorie ;
400 " pour la troisième catégorie.

Source : Société Industrielle des Grandes Pêches.

Malheureusement cette production a connu une baisse croissante depuis la campagne 75-76. Cette baisse est due aux chalutages jusqu'aux abords des plages, éloignant ainsi les dauphins qui poussent les mulets vers les rivages.

D'ailleurs de Nouakchott à Nouadhibou, partout les pêcheurs artisanaux se plaignent de cette situation. Il se trouve que bien souvent les chalutiers ramassent également leurs filets, pour lesquels ils ne reçoivent aucune contre-partie, ni du chalutier qu'ils ne peuvent identifier, ni auprès des autorités qui se contentent de leur demander le n° du bateau pour faire justice.

L'un des problèmes aïgus auxquels cette entreprise est confrontée se situe au niveau de la vente. Comme on a pu le constater (tableaux) seules 10 espèces, cinq sont dominantes pendant les quatres premiers mois de l'année.

Le Tollo, ou requin représente 95% des captures vendues à 14,50 UM/kg, le Fletan, la Dorade grise, et rose et le Mérou représentent 5% vendus à 16 UM/kg.

Les autres espèces tels que les Myliobatidae, Diodontidae, etc..., considérées sans valeur commerciale sont rejetées en mer. L'usine de farine de poisson n'accepte pas de les prendre, du fait de la régularité de son approvisionnement par ses propres chalutiers. Il en résulte une perte importante, si on considère qu'après chaque triage les pêcheurs rejettent presque la moitié de leur capture journalière.

Le deuxième problème est un problème de navigation dans la baie du Repos (Tierka). Elle est rendue difficile du fait de l'ensablement et des décombres. Cela représente un danger grave pour les bateaux artisanaux qui doivent se frayer un chemin entre les épaves à chaque déplacement.

En outre, il est pratiquement impossible de réparer des bateaux en panne à Nouadhibou, les membres du groupement sont souvent obligés de se

rendre à Dakar pour y être dépannés.

Un autre problème existe, c'est celui que pose la solution des difficultés d'approvisionnement en eau douce et en vivres des villages et campements Imraguens. L'irrégularité de cet approvisionnement favorise un commerce parallèle exercé par des commerçants privés qui vendent les fûts de 200 litres d'eau à 500 UM. Ce fût suivant l'importance numérique de la famille peut être consommé en deux ou trois jours. Dans ce cas l'eau est strictement réservée à la cuisson de la nourriture et pour se désaltérer. En période de grandes chaleurs la consommation double. Ils vendent également le petit paquet de thé à 100 UM et le pain de sucre à 150 UM d'après le chef d'Arrondissement.

Il faut signaler que le groupement coopératif de Nouadhibou a ouvert depuis Octobre 1980 un magasin d'approvisionnement en denrée de première nécessité, (riz, thé en vrac, lait en poudre, sucre, tomate concentrée). Il y a également des cordages, et de la peinture pour les barques qui sont heureusement vendus moins chers que dans les boutiques privées. Le manque d'infrastructure adéquate de traitement, et de stockage est constaté dans tous les villages.

Un besoin d'ouvriers qualifiés se fait fortement sentir pour les réparations et l'entretien des bateaux (mécaniciens, menuisiers etc...) ainsi que pour la construction des lanches dans les villages Imraguens. Seul un espagnol passe dans ces villages en période creuse pour réparer les barques endommagées à prix d'or. A Nouamghar et à Techit, il est possible de construire des ateliers de construction et de réparation de ces embarcations, grâce à certains pêcheurs qui se sont recouvertis en menuisier ou forgeron et sont capables de construire des lanches sans aide extérieure s'ils disposent du matériel nécessaire.

Les problèmes de scolarisation et de soins sont également loin d'être résolus. Ce n'est qu'à Nouamghar qu'existe une école désertée par le personnel à cause des difficultés d'existence dans ces localités décrites plus haut. Ailleurs, seuls des baraquements faits de branchages et retenus par des vieux filets existent avec des risques de maladie très

élevés. Bien que les enfants soient bien portants, il serait souhaitable de les surveiller, et d'entreprendre au sein des communautés un programme d'hygiène et d'éducation nutritionnelle base de la médecine préventive, sur laquelle il est bon de mettre l'accent.

Malgré toutes les difficultés et les problèmes qui les sous-tendent, le groupement coopératif a pu faire quelques réalisations dans le domaine social. Entre autre, la formation de 300 marins pêcheurs entre 1978 et 1980, tous mauritaniens à raison de deux par bateau sur la base suivante :

Etre mauritanien et pêcheur : le patron du bateau choisit un candidat, et la coopérative recrute le second.

Ces apprentis reçoivent une formation pratique de trois mois. Pendant cette période, le patron et les autres membres de l'équipage, jugent de leur capacité tant en mer qu'à terre. Comme ce sont en général des Imraguens, ou des pêcheurs sans moyen, ils reçoivent un salaire de 6.000 UM par mois après les trois premiers mois pour le 1er grade, 7 à 9.000 UM pour le deuxième grade et de 11 à 15.000 UM pour le 3ème grade. Après la sortie de la première promotion, les autorités ont du arrêter cette pratique d'auto-formation à cause de nombreux départs, car beaucoup ont préféré se faire embaucher par des compagnies étrangères une fois le livret de navigation obtenu à cause du salaire plus élevé et d'autres avantages. Par ailleurs, il faut signaler que le groupement emploie les Imraguens depuis deux ans en période creuse qui correspond à la fin de la campagne dans les villages sur la base des salaires cités plus haut suivant leur expérience. Les patrons de ces bateaux artisanaux étant tous des mauritaniens sont payés en fonction de la production et de l'état du bateau. Leur solde varie de 2.000 à 75.000 UM par mois, ce qui est appréciable.

Il assure également le ravitaillement en eau des villages Imraguens de R'Guebatt, Iwich, Ten-Aloul, Techitt et Nouamghar, à raison d'une fois toutes les deux ou trois semaines théoriquement en accord avec les autorités locales.

2.4.2. Groupement Pré-Coopératif de Nouakchott

Le groupement pré-coopératif des pêcheurs de Nouakchott a été créé en 1978. Il est constitué de 280 membres propriétaires d'embarcations, d'engins de pêche de moteur hors bord, ou simplement pêcheurs. Le parc de pirogues est riche d'environ 150 unités de capacité différente, dont une centaine motorisée. Il faut signaler que ce parc est renforcé par le séjour temporaire des pêcheurs sénégalais qui viennent faire traditionnellement la campagne pendant la période de grande production.

L'activité principale du groupement est l'approvisionnement des marchés de Nouakchott et de l'intérieur, que les pêcheurs assuraient déjà avant leur regroupement en pré-coopérative.

Dans le cadre de l'Assistance Technique Japonaise un complexe frigorifique de 40 t. de capacité ainsi qu'un lot important de matériels ont été mis par le gouvernement à la disposition du groupement à titre provisoire. Depuis le début de 1980, la cellule du Centre d'Océanographie de Nouadhibou à Nouakchott tient le relevé statistique des mises à terre et des expéditions à l'intérieur du pays. Cet effort du gouvernement vien bien à propos et démontre son intéressement à ce sous-secteur qui doit servir de tremplin à la pêche industrielle essentiellement mauritanienne, approvisionnant l'ensemble du marché intérieur. Les statistiques montrent que la production brute pour l'année 1980 a été de 3.264.294 kg répartis par engin de pêche (tableau 2.5). Le tableau 2.6 montre que la quantité totale écoulée dans les centres commerciaux, a été de 43.450 kg par mois en moyenne pour les centres de grande consommation ; exception faite de Nouakchott qui est de loin le plus grand marché avec 358.471 kg. Ensuite vient Kiffa, suivi d'Aïoun et Aleg. Akjoujt recevant son approvisionnement de Nouadhibou, complète ses achats à Nouakchott. La Mauritanie a expédié en salé-séché 2.120 kg au Sénégal (Saint-Louis).

Tableau 2.5. Tableau Récapitulatif des Apports par Engin de Pêche (1980)

Unité : kg

Mois	Ligne	Senne Tournante	Type d'Engin		Filet de plage	Filet à Langouste	Total
			Filet Dormant	Filet d'épaule			
Février	31.991	-	23.414	-	4.817	-	60.222
Mars	24.190	-	153.206	8.069	16.126	-	201.591
Avril	107.837	-	287.327	-	8.987	-	404.151
Mai	224.129	59.435	126.562	-	14.052	-	424.178
Juin	461.915	10.986	19.699	-	7.558	-	500.158
Juillet	179.652	70.684	13.772	-	-	-	264.108
Août	195.496	58.411	1.777	-	-	-	255.684
Septembre	260.893	97.323	-	4.215	819	380	363.630
Octobre	248.282	112.177	-	2.220	11.264	1.587	375.530
Novembre	179.672	138.163	85.086	-	10.380	1.807	415.108
Décembre							
Total	1914.057	547.179	710.843	14.504	74.003	3.774	3.264.360

Tableau 2.6. Tableau Récapitulatif

Des quantités de poissons écoulées dans les centres de commercialisation du mois de Février au mois de Décembre 1980.

Nom du Centre	Quantité en kg
Rosso	143.600
Aleg	1.585
Boghé	120.000
Kaédi	84.000
Kiffa	7.250
Akjoujt	500
Nouakchott	2.867.769
Aïoun	1.850
Total	3.226.554

Sources :

Il est important de signaler que les mises à terre des Imraguens de M'Haïjratt sont journellement collectées par un camion isotherme et stockées en attendant d'être transportées vers l'intérieur. Le même camion transporte souvent du poisson vendu au Maroyeurs de Rosso, ou des chargements que le groupement tente de vendre à Rosso ou à Aleg.

Cette dernière initiative confirme la nécessité de créer un réseau de commercialisation, avec des points de jonction le long de la route Nouakchott-Néma. Nous en parlerons plus en détail dans le chapitre 3.

Sur l'ensemble des facteurs qui freinent le développement de ce groupement, il faut retenir en tout premier lieu le stockage. En effet malgré la présence du complexe frigorifique de la plage et ses 40 tonnes de capacité, les pêcheurs connaissent des difficultés de stockage surtout [illegible] de grande production. Il arrive que la chambre frigorifique soit pleine, et que les pêcheurs ne puissent plus stocker le surplus qui se perd le plus souvent. Ce problème trouvera sa solution partiellement dès que le réseau commercial sera effectivement opérationnel. Le groupement disposera alors de la dotation mensuelle de chacun des centres qu'il planifiera pour éviter les goulots d'étranglement à Nouakchott, et la rupture des stocks au niveau des centres. A moyen terme, la mise en place d'un complexe de 300 tonnes prévu dans le cadre du 5ème-FED, permettra d'assurer un stockage important en prévision des pénuries de la période creuse et par la même de régulariser l'approvisionnement des marchés intérieurs.

- L'infrastructure adéquate de traitement par séchage fait défaut. Les installations faites par les femmes des pêcheurs, doivent être agrandies et améliorées ainsi que nous l'avons décrit dans le rapport sur la pêche en eau douce.

La vente est souvent désorganisée par les banabanas[5] qui "cassent"

---

5) Banabana : Revendeur intermédiaire entre pêcheur et consommateur.

les prix, alors qu'ils réalisent des marges bénéficiaires élevées. Bien que les prix soient homologués par le Ministère du Commerce suivant les catégories (voir tableau 2.7.) aucune mesure d'accompagnement ne permet de les faire respecter.

Extrait de la liste des produits homologués par le Service du Commerce Intérieur de la Direction du Commerce (Ministère de l'Industrie des Mines et du Commerce année 1980).

Tableau 2.7.

Désignation des produits	Prix du gros UM/kg	Prix détail UM/kg
Poisson :		
- Thiof et Kothe	-	60
- Dorades, Seukh et Dem	-	40
- Doy et autres	-	35

Source : Service du Commerce Intérieur.

Malgré les multiples demandes et actions conjointes des pêcheurs et du service des Pêches Artisanales, aucune solution ne semble en vue pour résoudre le problème de détaxe du carburant utilisé pour la pêche ainsi que les autres matériaux à usage marin. Ce dernier cas reste valable pour l'ensemble des pêcheurs artisanaux, car même à Nouadhibou où la consommation est très élevée, le groupement coopératif n'est pas soutenu.

L'acquisition des pièces détachées est difficile également, les pêcheurs doivent se rendre le plus souvent à Dakar comme ceux de Nouadhibou et de M'Haïjratt.

Les pêcheurs ne sont pas affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, ce qui paraît très grave pour des travailleurs toujours très exposés.

Tableau 2.8. Tableau Récapitulatif des apports mensuels du Groupement pré-coopératif de Nouakchott (en kg)
1980
Non compris les langoustes

Février	42.035
Mars	123.170
Avril	262.730
Mai	335.422
Juin	500.158
Juillet	264.108
Août	255.684
Septembre	359.415
Octobre	373.310
Novembre	402.440
Total	2.919.282

Source : Cellule d'Océanographie.

Sur cette production 500.000 kg ont été commercialisés à l'intérieur du pays ce qui représente 9.000.000 UM (prix moyen de 18 UM/kg). En considérant que dans ce sous-secteur, il est difficile de fixer un prix, car celui-ci dépend de l'offre et de la demande, qui se traduisent par une période d'abondance et une période creuse.

Contrairement aux pêcheurs de Nouadhibou, les pêcheurs de Nouakchott vendent leur capture soit à la pièce aux détaillants ou en gros par capture piroguière au prix moyen ci-dessus sans distinction d'espèces.

2.4.3. Groupement Pré-Coopératif des Imraguens de M'Haïjratt

Il a été formé en 1980 pour les raisons évoquées dans le chapitre 1. Ses membres au nombre de 146 sont répartis dans les villages de Bleuwakh, Limsid, et M'Haïjratt dans la préfecture de OUADNAGA. (tableau 2.9.)

L'avantage de ce groupement est qu'il bénéficie de l'assistance du complexe frigorifique et de la collecte journalière des mises à terre par un camion isotherme. L'approvisionnement des villages en vivres, celui d'eau douce étant assuré par la préfecture du 4 Arrondissement. La SONIMEX vend également des vivres au groupement à partir de Nouakchott qui en assure l'acheminement par les camions isothermes.

Le groupement est le Siège d'un projet FAO de développement de la pêche maritime artisanale. Ce projet que nous décrivons plus loin est opérationnel depuis Octobre 1980, il est renforcé par 12 pirogues japonaises et des moteurs hors bord. Le parc total de pirogues qui est de 17 unités dont 14 motorisées, 18 lanches, (12 en service) continue de croître par la présence temporaire des pêcheurs sénégalais pendant la campagne de pêche.

D'après les relevés statistiques tenus par le frigorifique la production du groupement a été de 334.112 kg, (tableau 2.10) en 1980. Ce chiffre est certes insignifiant mais l'attention doit être retenue par l'expérimentation de nouvelles méthodes de pêche (pêche à la ligne) et la sédentarisation de ces pêcheurs désormais occupés toute l'année. Leurs familles vont également se fixer sur les lieux de travail. Ils utilisent encore le filet d'épaule qui disparaîtra, ou sera utilisé uniquement par les jeunes qui restent au village. La pêche à la ligne donne des résultats encourageants par le poids des prises constituées d'individus adultes.

Pour que ces initiatives puissent continuer, il serait souhaitable que les autorités se penchent sur le problème des communications. En

Tableau 2.9. : Recensement Statistique des Villages Imraguens allant de Limsit à M'Haïjratt

Nom du Village	Nombre de Pêcheurs	Nombre de Familles	Total Habitants	Nombre Barques et Nature
LIMSIT	25	100	171	17 pirogues dont 14 motorisées
BLOWAKL	35	139	130	18 lanches dont 12 en bon état de fonctionnement
M'HAIJRATT	86	314	450	

Source : Procès-Verbal de la commission de distribution des vivres du Commissariat à l'aide alimentaire 31/7/80.

effet l'état de la route qui mène à ces premiers villages Imraguens est défectueux sur 80 km. Par ailleurs la scolarisation des enfants doit être prise en considération de même que les soins médicaux. A notre avis la médecine préventive semble bien indiquée dans le cas de ces villages, et pour le pays ; d'abord par le coût moins élevé que la médecine curative, et son accessibilité par toutes les populations.

Tableau 2.10 : Tableau Récapitulatif des Apports Mensuels du Groupement Pré-Coopératif de M'Haïjratt

Localité / Mois	LIMSIT	BREULWARH	M'HAIJRATT	Total
Février	10.613	6.774	-	17.387
Mars	70.881	7.534	-	78.415
Avril	99.123	21.700	20.598	141.421
Mai	73.398	9.475	5.873	88.746
Juin	-	-	-	-
Juillet	-	-	-	-
Août	-	-	-	-
Septembre	2.215	-	-	2.215
Octobre	-	1.220	-	1.220
Novembre	4.718	-	-	4.718
	260.948	46.703	26.471	334.122

A court terme il serait souhaitable de former des cadres moyens destinés à assurer la continuité du projet de la FAO, qui intéresse l'amélioration des conditions de vie des populations, en introduisant de nouvelles méthodes de pêche et des techniques appropriées de traitement.

A moyen terme multiplier les engins et les vulgariser ainsi que les techniques de traitement et de stockage. Doter le parc de pirogues d'embarcations plus volumineuses avec une autonomie plus grande. Construire un port de pêche avec des infrastructures d'accueil et de stockage importantes. Parallèlement former des pêcheurs.

A long terme, introduire des engins de grandes pêches et aider à leur utilisation par les pêcheurs qui auront reçu une formation sur le tas, ce type de formation qui jouit d'une longue expérience traditionnelle nous semble bien indiqué parce que conforme aux besoins et aux habitudes des populations. La formation des techniciens et cadres administratifs devra être assurée par des établissements spécialisés, et parallèlement au développement des structures professionnelles.

Pour l'harmonisation et le suivi de ses efforts, il serait souhaitable de rattacher les principaux villages Imraguens à la Préfecture du 4ème Arrondissement de Nouakchott qui assure déjà l'approvisionnement en eau de ces villages, organise et préside à la distribution des vivres, et envoie du personnel médical en cas de besoin.

Il faut noter que ces agglomérations font partie de la région du Trarza, préfecture de Ouad-Naga située à 80 km sur la route de Boutilimit. Compte tenu des difficultés de communication, et l'insuffisance des moyens économiques, il nous semble que le choix du 4ème Arrondissement de Nouakchott, nous semble, compte tenu des difficultés de communication et de l'insuffisance des besoins économiques mieux adapté aux besoins que celui de Ouad Naga préfecture de la région du Trarza dont devrait dépendre, du fait de leur position géographique ces villages Imraguens.

Il est urgent dans les mesures de soutien, d'encouragement et d'encadrement que les autorités doivent prendre, de se pencher en tout premier lieu, sur l'approvisionnement en eau des communautés Imraguens, de façon régulière en installant des bassins ou des réservoirs qui seront alimentés soit : à partir de la mer par des embarcations appropriées, par route ou piste par des camions citernes, ou en forant des puits où cela est réalisable, ou en installant des groupes de désalinisation dans les villages au bord de la mer.

Certes le Gouvernement a tenté d'assister ces communautés en les ravitaillant en eau par un bateau à fond plat construit à Dakar en 1974, mais au bout de deux ou trois voyages, ce bateau a été tiré en rade dans le port de Nouadhibou. Au début de l'année 1980, l'Irak a fait don de camions qui ont été mis à la disposition du district de Nouakchott qui a pris en charge l'approvisionnement en eau de quelques villages et campements Imraguens sur une distance de 70 km sur la route de Nouadhibou, par l'intermédiaire de la préfecture du 4ème arrondissement.

Depuis 1979, ces villages Imraguens sont réunis au sein d'un groupement pré-coopératif, avec des points de collecte des pêches à Blowkh, Limisit et Twilit. Cette collecte se fait journellement depuis le mois de Novembre 1980. Deux barques japonaises assurent également la navette entre Tiwilit et M'Haïjratt.

Vu l'importance du nombre des habitants de ces villages et le nombre croissant des enfants(voir tableau 2.9), il serait souhaitable que cette zone soit pourvue d'un établissement scolaire et d'un dispensaire.

Ces constructions pourraient être réalisées à Twilit pour les raisons suivantes :

1° - ce village se trouve à égale distance de tous les autres villages côtiers, il possède un accès facile à la route de Nouakchott ;

2° - La FAO pour la réalisation de son projet va créer à Twilit un centre de formation de pêcheurs ;

3° - Grâce à l'utilisation des deux barques motorisées que la FAO utilise dans le projet, le transport des habitants de M'Haïjratt sera possible ;

4° - Le transport d'un agent sanitaire jusqu'à Twilit est aisé grâce au camion isotherme qui transporte le poisson à Nouakchott quoditiennement.

Ces premiers efforts vont contribuer sans aucun doute à la fixation des Imraguens dans les villages ; grâce aux deux barques motorisées qui viennent grossir leur parc de pirogues, ils pourront désormais aller au large lointain de la zone de pêche et utiliser de nouvelles méthodes de ramassage. Assurées par le collecte journalière des prises en frais stockées en champbre froide sur la plage de Nouakchott, leur production va sans aucun doute s'en trouver améliorée en quantité et en qualité.

A moyen terme, il serait souhaitable de structurer ce groupement, renforcer ses équipements pour qu'il puisse au même titre que son homologue de Nouakchott contribuer efficacement au ravitaillement des marchés intérieurs.

2.5. Capture par Espèces

A l'occasion de l'évaluation des débarquements, il a été possible de constater que les poissons pélagiques côtiers constituent la majorité des captures. Une observation de la statistique des débarquements en 1980, montre que la famille des Sparidae (Pagrus, sp, Dentex sp, Pagellus sp) est prédominante, puis viennent par ordre de fréquence (Scianidae, Umbrina sp), Pomadasydae (Pomodasy sp), (Clupeidae) Sardinella maderensis, (Aridae) Arius sp, (Mugilidae) Mulet jaune et noir.

Les poissons demarseaux capturés à la ligne et occasionnellement au filet dormant occupent le second rang des débarquements.

Si l'on considère le prix de vente des espèces, les mises à terre des poissons de fond, doivent représenter environ 50 à 65 % de la valeur des mises à terre totales, les Mérous et particulièrement le Thiof (Serranidae) Epinephelus sp. voient la consommation par les mauritaniens et les étrangers limitée uniquement par la production, c'est pourquoi son prix de vente est plus élevé (voir tableau prix homologués.

Il est bon de noter l'importance non négligeable de deux espèces de mollusque capturées en Mauritanie :

- La seiche (Cepia officinalis) dont l'importance va s'accroître en raison du marché du Japon qui est l'un des plus grands consommateurs de ce produit de mer. La production à titre d'essai par le groupement coopératif de Nouadhibou a été de 4.899 kg pendant les quatre premiers mois en 1980.

- Le "YET" (genre Cymbium) qui est au contraire un produit de consommation locale en Mauritanie après séchage au soleil. Il est utilisé comme condiment dans les plats. Sa production annuelle est estimée à 6 tonnes environ. Il y a également de nombreuses espèces de valeur commerciale non négligeable. Parmi ces espèces : Brachudenterus (friture), le Tassergal, liche, chinchard jaune et noir, palomatte, sole longue le Brochet etc... Les quantités étant négligeables nous les citons pour donner une idée de la diversité des espèces capturées.

Par ordre d'importance et parmi les espèces pélagiques : les Sparidae arrivent en tête avec 289.000 kg, suivis par les Pomadasydae 186.000 kg, les Clupeidae 166.000 kg, les Aridae 93.000 kg et le Mugilidae 36.000 kg.

Les Demarseaux ou espèces de fond sont dominées par les Serranidae 156.000 kg, ensuite les Céphalopodes, et le Cymbium. Le reste est réparti entre les différentes familles dont les espèces variées et nombreuses ont été regroupées par famille.

2.6. Traitement : Sechage et Congelation

Il n'existe qu'une méthode de séchage, celle décrite dans le rapport sur la pêche continentale, avec la seule différence que hommes et femmes travaillent ensemble à l'éviscérage des poissons chez les Imraguens.

Après trempage des pièces qui sont généralement grosses, dans la saumure, pendant 3 à 4 jours et leurs expositions à l'air libre, celles-ci sont étalées sur des claies type pêche continentale pendant 4 à 5 jours et retournées de temps en temps. La nuit certains recouvrent les claies avec des sacs de jute pour les protéger contre les chacals qui viennent rôder. Ces claies sont installées en bord de mer, généralement derrière le village. Dans les campements, les poissons sont directement exposés sur le sable. Nous ne dirons jamais assez que de telles pratiques donnent un produit de qualité moindre, et par conséquent non compétitif pour la commercialisation. Il serait souhaitable, de revoir tous ces systèmes et les remplacer par des pratiques de séchage mieux adaptées aux conditions de travail des pêcheurs et à celles de respect de la qualité du produit.

Les groupements pré-coopératifs de Nouakchott et de M'Haïjratt disposent d'un complexe frigorifique de 40 tonnes de capacité, et d'un appareil à fabriquer 1,5 t. de glace en paillettes par jour. Ce complexe a donné un autre visage à la pêche artisanale locale.

En effet, les prises sont directement déchargées dans des caisses en plastique et stockées dans des chambres froides pour court terme de 2UM/kg et par jour. Seuls les poissons vendus aux femmes et destinés au séchage sont encore entassés sur le sable pour être vendus à la criée.

A Nouadhibou, le groupement coopératif est en pourparler pour obtenir également un complexe frigorifique, bien que travaillant davantage avec les entreprises de traitement et d'exportation, il livre directement la plus grande partie de sa production en frais.

En conclusion si une chaîne de froid est installée le long du circuit de commercialisation à l'intérieur du pays, les marchés intérieurs pourront être ravitaillés de façon régulière au profit des consommateurs à des prix qui seront à la portée de tous. (Voir chapitre IV)

2.7. Le Stockage

Pour l'ensemble du secteur des pêches artisanales, aucune installation gouvernementale ou privée n'existe sur les lieux de capture, sauf à Timiris ou la S.I.C.P. avait construit un magasin de stockage de la poutargue. Celui-ci est transformé partiellement en magasin d'approvisionnement du groupement coopératif de Nouadhibou qui en a pris la charge, et l'autre partie sert d'atelier de traitement et de stockage de la poutargue avant son envoi à Nouadhibou pour être exportée.

Le poisson une fois séché est chargé sur des lanches sans emballage spécial, le tout recouvert de vieux filets pour être transporté à Nouadhibou (S.I.C.P.) en vue de l'expédition à l'étranger. Pour Nouakchott et les autres marchés de l'intérieur, le poisson est emballé dans des sacs de jute ou des filets et transporté par camions ou à dos de chameaux.

Pour ne pas affecter la qualité du produit traité, il serait souhaitable d'observer la recommandation du rapport sur la pêche continentale, relative au stockage en attendant de trouver les moyens qui sont mieux adaptés.

2.8. La Commercialisation

La commercialisation du poisson de mer connait un grand essor depuis le développement de la période de sécheresse.

Sa distribution couvre non seulement le bassin du fleuve qui traverse une période déficitaire depuis 1970, mais encore l'intérieur du pays soit de manière régulière soit de façon épisodique par l'intermédiaire des coopératives, et des commerçants privés. Bien que cela ne soit pas aisé à cause de l'état défectueux des routes, l'impraticabilité de certaines pistes, ainsi que du manque d'infrastructure d'accueil dans les marchés, le commerce du poisson a un avenir certain. La sédentarisation des nomades et leur goût prononcé désormais pour cette denrée de bonne qualité permet d'élargir le marché dans les centres les plus retirés. Il semble qu'actuellement le poisson soit consommé partout à quelques exceptions près.

Dans un pays musulman où le Coran recommande la consommation du poisson, la propection des marchés ne doit poser de problèmes majeurs si elle est bien organisée et soutenue par un ravitaillement continu. Les prix de vente varient d'un centre à l'autre et ne sont pas homologués. Ils sont fonction de la demande et de l'offre, (période d'abondance, ou creuse), surtout de la distance et de l'état des routes.

Prix de vente du poisson de mer acheté à Nouakchott en moyenne 18/UM/kg, et vendu à Rosso, Boghé et Kaédi.

- Rosso de ..... 25 à 40 UM/kg
- Boghé de ..... 35 à 40 "
- Kaédi de ..... 45 à 50 "

Ailleurs, dans les centres les plus éloignés le prix est très élevé du fait du transport et des marges bénéficiaires trop élevées qui rendent dans certaines régions ce poisson très onéreux et réservé à une minorité.

(Voir tableau 2.5. du rapport sur la pêche continentale, il donne une idée exacte du prix de transport par kilogramme dans quatre principaux marchés à l'intérieur du pays. La vente à la pièce ou au morceau existe également dans les marchés, entre détaillants et consommateurs).

Environ 3.000 tonnes ont été commercialisées en 1980 à l'intérieur du pays par les deux groupements pré-coopératifs de Nouakchott et de M'Haïjratt (voir détail dans le tableau 2.6).

2.9. Les Principaux Marchés sont :

A partir de Nouadhibou : Nouadhibou, Zouérate, Atar, Akjoujt.

A partir de Nouakchott : Nouakchott, Rosso, Boghé, Kaédi, Sélibaby, Boutilimit, Aleg, Magta-Lahjar, Kiffa, Aïoun, Néma etc...

2.10. Etude sur le Coût d'Exploitation

Eléments de Calcul

Capital : pirogue, filet, tournant, de plage, d'épaule et la ligne de fond au taux de 15%. (Amortissement du capital).

Salaire : A la part par jour et par personne.

Production : Sur la base de chacun des engins utilisés journellement (1 prise) pendant la campagne.

Résultats : Voir tableaux.

Tableau 2.11 Prix d'Achat des Embarcations des Moteurs hors bord en Mauritanie

Types	Format	Longueur (M)	Largeur (M)	Capacité kg	Prix UM
Pirogue	Grand	14 - 17 m	2 m	4.000	100.000
	Moyen	7 - 9 m	1 m	2.000	50.000
	Petit	4 - 5 m	0,60 m	3 à 500	25.000
Lanche	Moyen	10 m	3 m	6.000	300.000
Vedette	Moyen	14,08 m	3 m	9.000	1.000.000
Terafier	Moyen	20 m	5 m		2.000.000
Moteur Hors bord	25 CV				80.000
" "	18				60.000
" "	6				28.000

Source : L'auteur (RAMS) à partir des informations recueillies auprès des groupements coopératifs, et des pêcheurs.

Tableau 2.12 Relevé des Productions par types d'engins

Si l'on considère la production annuelle, un exploitant qui utilise les différents types d'appareils de pêche : filet tournant, filet maillant, filet de plage, filet d'épaule, et à la ligne, obtient les résultats suivants :

Désignation	Production annuelle kg	Main d'oeuvre nécessaire
Filet tournant	547.119	20
Filet maillant	710.843	5
Filet de plage	74.003	30
Filet d'épaule	14.498	2
Ligne	1.914.057	5
	3.260.520	
	soit 3.260 t.	

Source : Extrait de la statistique de la production piroguière des groupements pré-coopératifs de M'Haïjratt et Nouakchott, faite par la cellule du Centre National d'Océanographie à Nouakchott en 1980.

2.10.1. Quelques Aspects Economiques et Techniques de la Pêche Maritime Artisanale

2.10.1.1. Données de Base

Connaissant le prix moyen de chaque espèce et les quantités moyennes débarquées par une pirogue, nous pouvons estimer pour une année, la valeur des ventes d'une pirogue en produit brut moyen pratiquant l'un des quatre types de pêche artisanale déjà décrits. La répartition des prises par système de pêche, montre que la pêche à la ligne est de loin la plus importante en poids, elle est suivie par la senne tournante au niveau de Nouakchott où les pêcheurs n'utilisent que la pirogue, et le filet de

plage qui est peu utilisé à Nouakchott, peut-être à cause de la trop grande profondeur du plateau continental pour ce type d'engin, (le meilleur endroit pour son exploitation étant dans une baie ou dans le fleuve.)

Les autres appareils, (filets dormants) sont toujours utilisés en complément de la ligne pour assurer les différents frais. La non-rentabilité de cet engin est due aux dégâts causés par les prédateurs pendant le séjour du filet dans l'eau avec les poissons capturés. Non seulement cette longue attente dans l'eau affecte la qualité de la capture, mais l'emplacement des filets est un réservoir idéal pour les prédateurs, sans oublier les pertes par arrachement des chalutiers venant travailler aux abords des plages.

Sur le banc d'Arguin l'utilisation de ce type de filet est gênée par la masse d'algue qu'entraînent les vagues dans les filets tendus à hauteur d'hommes. Le budget permet de savoir que l'exploitation de ce type de filet n'est pas rentable seul.

Pour le filet d'épaule, les relevés ont été effectués seulement au niveau de M'Haïjratt, Limsit, et Beulwakh. Son utilisation dépend du passage des bancs des poissons qui sont effrayés par les prédateurs, en l'occurrence les dauphins qui les suivent dans leur migration.

Les pêcheurs attendent souvent des jours et même des semaines le passage d'un banc, si celui-ci n'est pas près de la plage, ils ne peuvent le capturer parce qu'il s'agit d'une pêche à la nage. Beaucoup d'ouvrages décrivent l'aspect traditionnel de cette pratique, qui réjouit également le touriste de passage dans ces lieux. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que son rendement est limité, c'est pourquoi la substitution de la ligne au filet sera rentable. Le banc d'Arguin est un habitat permanent de grosses pièces qui ne peuvent être atteintes que par les lignes de fond du fait de son escarpement, et surtout des pointes rocheuses.

Pour chacun de ces engins les frais annuels intermédiaires de production peuvent être calculés ; ces chiffres concernent quatre rubriques qui sont :

Consommations carburant, vivres, petites réparations et appâts (pêche à la ligne).

Le montant des investissements (tableau 2.13.) est calculé d'après les prix du matériel actuellement en vigueur.

Il faut noter que ces prix sont variables et croissent considérablement, en particulier ceux des pirogues (tableau 2.13). La durée d'amortissement du matériel est difficile à estimer, pour les filets et les pirogues, il est risqué de fixer le temps au terme duquel ces matériels peuvent être considérés comme amortis, en effet, dès qu'une nappe de filet, ou une partie de la pirogue est endommagée ou perdue, elles sont remplacées aussitôt. Il arrive aussi qu'après un certain temps, à force de réparations par remplacement de nappes, le filet soit pratiquement remis à neuf. Néanmoins, nous pouvons estimer qu'au bout de 7 ans, une pirogue ayant pêché en mer de façon intensive doit être remplacée, qu'un filet tournant a une durée de vie moyenne de 3 ans, filet maillait dormant 3 ans, filet de plage 3 ans, les moteurs, très sollicités, ont une durée d'existence courte, demandant un remplacement au bout de 3 ans en moyenne.

A partir des données de bases deux types de calcul de la valeur ajoutée peuvent être retenus :

Le premier à partir du système de paiement à la part. S'il a l'avantage de préciser la répartition des coûts entre pêcheurs et armateurs, il ne permet pas de déterminer la rentabilité par engin de pêche.

Le second est réalisé à partir du rapport de chaque engin et en tenant compte du nombre de pêcheurs que cet engin emploie.

2.10.1.2. Système Familial ou Coopératif de Partage des Bénéfices

Si l'on ne considère pas la répartition des profils, on peut calculer la production de chaque engin de pêche en soustrayant de la production brute, les amortissements. Cette production nette peut être considérée alors comme le revenu familial ou coopératif. Dans ce cas on peut voir que la senne tournante rapporte plus que le filet dormant ou de plage, alors qu'elle nécessite trois ou quatre fois plus de main-

TABLEAU 2-13

ELEMENTS DU COUT DE PRODUCTION DES ENGINS DE PECHE

R.A.M.S.

DESIGNATION	CAPITAL					PRODUCTION			
	Nombre moyen existant	Durée existense en année	Prix d'achat moyen en UM	Coût d'entretien	Coût annuel du capital	Nombre d'engin utilisé en moyenne/jour	Nombre d'employés par pirogue par jour	Durée d'exploitation en jour	Production journalière brute par personne en Kg
Pirogue	150	7	60.000	5%	15%	45		300	
Moteur HB	100	3	66.000	5%	15%	45		300	
Filet tournant	5	3	600.000	10%	15%	1	22	210	41
Filet maillant	5208	3	50.000	5%	15%	12/pirogue	5	240	278
Filet de plage	4	3	60.000	10%	15%	4	30	160	202
Filet d'épaule	280	3	3.000	10%	15%	31	2	90	20
Ligne de fond	8640	indéfinie	2.400	10%	-"-	30	5	300	749

A partir des informations recueillies auprès des pêcheurs, responsables administratifs, et des commercants. Le prix du matériel à Nouakchott, compte tenu de la durée du matériel du coût d'entretien. Le rendement, et la période d'exploitation ont été estimés, compte tenu des mauvais temps, des fêtes, des maladies et des empêchements imprévus.

SOURCE : Auteur R.A.M.S.

SOUS-SECTEUR PECHE ARTISANALE MARITIME

				COUT DE LA PRODUCTION						SALAIRE		
Autoconsommation	Part commercialisée	Prix moyen au kg en UM	Vivre/jour	Appât/j en UM	Consommation/j en carburant UM	Coût moyen de stockage et/kg en UM	Taxe du District/an	Autres frais	Amortissement du matériel	Part du propriétaire filet tournant/jour	Salaire journalier en UM
2%	98%	18	500		6.000	2	6.000	5%	1,5%	1.492	416
2%	98%	18	100		3.000	2	6.000	5%	1,5%		3.802
2%	38%	18	-"-		-"-	2		5%	1,5%	1.382	72
1%	99%	18	-"-		-"-	2	-	5%	1,5%		285
2%	98%	18	100	300	3.000	2		5%	1,5%		10.605

NOMBRE TOTAL DES PECHEURS NOUAKCHOTT_M'HAIJRATT (434).

d'oeuvre. Cependant l'exploitation du filet dormant reste importante. La raison principale en est le faible investissement que demande ce type de pêche, cette exploitation pourra se développer si :

1) - La SOFRIMA prend toutes les espèces capturées sur la base d'une mercuriale de prix, quelque soit le type de poisson débarqué.

2) - La réouverture des autres Sociétés à Nouadhibou est effective, et que ces dernières observent les mêmes règlements que la SOFRIMA via à vis de l'emploi des produits de la pêche artisanale.

La pêche à la ligne est d'un bon rapport si l'on considère son exploitation au niveau familial (coomme c'est le cas le plus souvent constaté pour ce type de pêche, qui exige moins d'investissement), le revenu par pêcheur peut atteindre 100.000 UM par an à Nouakchott. Ce chiffre est celui du revenu net calculé.

Par ailleurs, nous joignons le type de bilan d'exploitation de la pêche intermédiaire, semi-industrielle pratiquée par le groupement coopératif de Nouadhibou. Etant donné que les embarcations utilisées en majorité ont une autonomie et une capacité plus importantes que les pirogues, cela guidera les autorités dans le choix des moyens de production plus intéressants dans les deux cas. Toutefois nous pensons qu'il faut tenir compte des deux formes, les exploiter et les dynamiser en même temps pour que la pêche piroguière puisse tirer des enseignements de cette pratique de transition vers la pêche industrielle. (Voir en annexe le bilan de l'exercice 1978-1979) de la Coopérative de Timiris.

2.10.1.3. Système de Rémunération

Dans le système traditionnel, le matériel de pêche peut appartenir à une ou plusieurs personnes (ce sont les armateurs). Quelquefois la pirogue et le moteur appartiennent à la même personne.

Pour établir la rémunération de chacun des participants armateur et pêcheur on procède de la manière suivante :

1° - Le produit de la vente est réduit des coûts intermédiaires de production (carburant, vivrier, appâts, entretien des matériels).

2° - Après cette déduction ce qui reste du produit de la vente et qui constitue la valeur ajoutée est réparti de la manière suivante :

- une part au propriétaire de la pirogue ;
- une part au propriétaire du moteur
- une part au propriétaire du filet
- une part à chaque pêcheur.

Lorsqu'il s'agit d'un filet très coûteux par exemple, une senne tournante La part du propriétaire comprend plusieurs parts et peut atteindre 33% du produit net, mais ce dernier prend également en charge les coûts d'entretien et de réparation du filet qui peuvent atteindre 10 à 12.000 UM par mois.

Dans les tableaux suivants les différentes valeurs de la part ont été calculées pour les pêcheurs et les armateurs. Pour connaître le revenu réel de ces derniers, il conviendra de défalquer de ce total le coût des amortissements nécessaires.

Les chiffres obtenus montrent que dans les conditions d'exploitation de 1980, la pêche à la ligne est de loin, la plus intéressante (1.914.057 kg) représentant une valeur de 34.453.000 UM ce qui explique le nombre important de ces engins qui attrapent surtout des grosses pieces. Viennent ensuite la senne tournante et les filets de plage, puis les filets dormants qui sont les moins intéressants. Ils rapportent 140.000 UM filet de plage, et 0 pour le filet dormant par an au propriétaire. Mais comme celui-ci est généralement pêcheur lui-même, lorsqu'il s'agit de la ligne et du filet dormant, les investissements sont relativement faibles. Nous pouvons donc dire que pour le pêcheur, l'exploitation à la senne et à la ligne sont les plus rémunératrices.

Il est important de signaler suivant les déclarations du Directeur

des Pêches Artisanales lors du dernier séminaire sur le développement des pêches, et l'estimation du rapport (SCET International 1978), que l'estimation des populations concernées par la pêche artisanale maritime est de 1.800 personnes environ y compris les non-membres des groupements et les étrangers.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

a)	Nouadhibou	300
b)	Nouakchott	280
c)	M'Haïjratt	146
		726

Ce chiffre représente un peu plus de tiers des personnes concernées par la pêche artisanale.

2.11. Budget d'Exploitation des Différents types d'Engins de Pêche

Budget d'Exploitation de la Pêche à la Ligne

- Hypothèse

Production moyenne d'une pirogue en une année (1980) ou campagne.

Coût des moyens de production :

1 pirogue valeur	60.000 UM
1 moteur	66.000 UM
30 lignes	14.000 UM

5 pêcheurs servent ces matériels.

La production d'une pirogue utilisant 30 lignes de fond en une année est de 42,5 tonnes environ.

I. - Sont à la charge de l'armateur :

1° - l'achat des moyens de production (pirogue, moteur, lignes),

2° - l'entretien et la réparation ainsi que les frais fixés de la pirogue et du moteur

3° - les frais divers et les taxes.

II. - Sont à la charge de l'équipage

- les frais de fonctionnement (entretien des lignes, carburant, vivres, appâts) ;
- les frais de stockage de la production.

III. - Production : Quantité = 42,500 t. prix au kg 18 UM

Valeur = 765.000.

Calcul des résultats :

IV. - Le Revenu Annuel Brut = IV - (I + II + III) =

V . - Revenu des Pêcheurs = $\frac{V \times 5}{8}$

VI. - Revenu Armateur = $\frac{V \times 2}{8}$

VII.- Revenu par Pêcheur/an = $\frac{V}{5}$

Tableau 2.14. Budget

Production annuelle en kg et en valeur UM

Nature	Quantité		Valeur
Production	42,5 t.		765.000
Nombre de pêcheurs	5		
Coût d'investissement (amortissement)			
Pirogue	17.500)		
Moteur	31.900)	=	51.500
Lignes	2.100)		
Coût d'entretien			
Moteur	3.000)		
Pirogue	3.300)	=	7.700
Lignes	1.400)		
Frais variables			
Carburant	168.000)		
Vivre	24.000)	=	227.000
Appât	6.000)		
Stockage	29.000)		
Autres Frais			
Frais divers taxes		=	6.000
Revenu total brut/an		=	427.800
Revenu des pêcheurs/an		=	295.500
Revenu par pêcheur/ an		=	51.100
Revenu de l'exploitation/an		=	118.200

Système de rémunération à la part.

Budget d'Exploitation du Filet Tournant

- Hypothèse

Production moyenne d'un filet avec 2 pirogues (1980)
en une année - ou campagne

Le propriétaire reçoit le 1/3 de la production nette.

Capital

2 pirogues	=	120.000 UM
2 moteurs	=	132.000 "
1 filet	=	600.000 "
20 pêcheurs		

La production moyenne d'un filet tournant utilisant 20 pêcheurs est de 103,500 tonnes.

I. - Le coût d'investissement constitué par le coût des pirogues, moteurs, du filet ainsi que leur amortissement sont à la charge de l'armateur.

II. - Le coût d'entretien, des pirogues, moteurs du filet et autres sont à la charge de l'armateur.

a) - les frais variables constitués par le carburant, les vivres, le stockage et autres sont à la charge des pêcheurs.

III. - Les autres frais : les frais divers et taxes sont à la charge de l'armateur.

IV . - Production : quantité 103,500 t. prix du kg = 18 UM, valeur = 1.863.000 UM.

Résultat

V.	-	Le revenu annuel net	= IV - (I - II - III)
VI.	-	Le revenu des pêcheurs	$\frac{V\ (x\ 2)}{3}$ =
VII.	-	Le revenu de l'armateur	$\frac{V}{3}$ =
VIII.	-	Le revenu par pêcheur/an	$\frac{VI}{20}$ =

Tableau 2.15 Budget d'Exploitation du Filet Tournant

Production annuelle en kg et en valeur UM

Nature	Quantité		Valeur
Production	103,423 t.		1.863.000
Nombre de pêcheurs	20		
Coût d'Investissement (amortissement)			
Pirogue	35.000)		
Moteur	63.800)	=	288.800
Filet	90.000)		
Coût d'Entretien			
Pirogue	6.000)		
Moteur	6.600)	=	72.600
Filet	60.000)		
Frais variables			
Carburant	196.000)		
Vivre	35.000)	=	252.000
Stockage	21.000)		
Autres frais			
Frais divers et taxes		=	12.000
Revenu total brut/an		=	1.237.600
Revenu des pêcheurs/an		=	825.066
Revenu par pêcheur/an		=	41.253
Revenu de l'armateur/an		=	412.533

Le propriétaire reçoit le 1/3 de la production, les 2/3 sont partagés entre les pêcheurs suivant le système à la part.

Budget d'Exploitation du Filet de Plage

- Hypothèse

Production moyenne d'un filet de plage en une année ou campagne.

Capital

1 filet = 100.000 UM

30 pêcheurs

La production moyenne d'un filet de plage en une année est de 18,500 t.

I. - Le coût d'investissement constitué par le coût du filet et son amortissement sont à la charge du propriétaire.

II. - Le coût annuel d'entretien, du filet est à la charge du propriétaire.

III. - Les salaires sont à la charge du propriétaire ; soit 40% du revenu net du propriétaire.

IV . - Les autres frais : frais divers et taxes sont à la charge du propriétaire.

V . - La production : quantité 18,500 t., prix du kg 18 UM, Valeur = 333.000 UM.

Résultat

VI - Le revenue net du propriétaire = V - (I - II - IV)

VII - Le revenu des pêcheurs = VI x 40 %

VIII - Le revenu par pêcheur = $\frac{VI}{30}$

Tableau 2.16 Budget

Production annuelle en kg et en valeur en UM d'un filet de plage.

Nature	Quantité	Valeur
Production	18,500	333.000
Nombre de pêcheurs	30	
Coût d'Investissement (amortissement)		
Filet		48.000
Coût d'Entretien		
Coût annuel d'entretien		10.000
Valeur ajoutée		
Salaires employés		107.340
Autres frais		
Frais divers du coût total		16.650
Revenu net du propriétaire		161.010

Budget d'Exploitation du Filet Dormant

- Hypothèse

Capital

1 pirogue	60.000
1 moteur	66.000
8 filets	400.000
5 pêcheurs	

La production moyenne des 8 filets utilisant 5 pêcheurs est de 15,500 t.

I. - La coût d'investissement constitué par les coûts de la pirogue, du moteur et des filets ainsi que leur amortissement est à la charge de l'armateur.

II. - Le coût d'entretien de la pirogue, le moteur, les filets et autres est à la charge de l'armateur.

Les frais variables constitués par le carburant, les vivres, le stockage et autres sont à la charge des pêcheurs.

III.- Autres frais, frais divers et taxes sont à la charge de l'armateur.

IV. - Production : Quantité 15,500 t. prix du kg = 18 UM
Valeur = 270.000

Résultat

V. - Revenu total/an = IV - (I + II + III)

VI. - Revenu des pêcheurs/an = $\frac{V \times 5}{7}$

VII. - Revenu par pêcheur/an $\frac{VI}{5}$

VIII.- Revenu de l'armateur/an VII x 2

Tableau 2.17 Budget

Production annuelle en kg et en valeur de 8 filets

Nature	Quantité	Prix unitaire UM	Valeur
Production	15,500 t.	18	279.000
Nombre de pêcheurs	5		
Coût d'Investissement (amortissement)			
Pirogue		11.500)	
Moteur		25.300)	128.800
Filets		92.000)	
Coût d'entretien			
Pirogue		9.000)	
Moteur		9.900)	54.900
Filet		36.000)	
Frais variables			
Carburant		126.000)	
Vivre		18.000)	150.000
Stockage		6.000)	
Autres frais			
Frais divers et taxes		6.000	6.000
Revenu total brut/an			68.100
Revenu des pêcheurs/an			48.643
Revenu par pêcheur/an			9.728
Revenu de l'armateur			19.457

Tableau 2.18 Contribution au Produit Intérieur Brut

- Cas des lignes : 1980 -

1° - Production théorique par ligne : $\frac{42.500 \text{ kg}}{30}$: 1.416,6 kg/an

2° - Production théorique pour toutes les lignes : 1.416,6 x 8.640 : 12.239.424kg

3° - Coefficient d'ajustement entre production théorique et production réelle 6/ $\frac{12.239.424}{1.914.054}$ 6,39

Valeur ajoutée au P.I.B. (lignes)

Production - Frais de Production = Valeur ajoutée

1.914.057 x 18 : 34.453.000 UM

Frais de Production par ligne : $\frac{227.000}{30 \times 6,39}$: 1.184 UM

Frais de la production totale : 1.184 x 8.640 : 10.231.000 UM

Valeur ajoutée de la production totale réelle : 34.453.000 - 10.231.000 = 24.222.000 UM

---

6) Voir tableau de production par engin.

7) Coefficient d'ajustement entre production théorique et production réelle.

Tableau 2.19 Valeur ajoutée au P.I.B.

Cas du filet tournant : 1980 -

Valeur ajoutée au P.I.B. (Filet tournant) : Production - Frais de production :[8/] 547.119 x 18 = 9.848.142 UM

Frais de Production par filet : 252.000

Frais de la production totale : 252.000 x 5 = 1.260.000 UM

Valeur ajoutée de la production totale : 9.848.142 - 1.260.000 = 8.588.142

Tableau 2.20 Valeur ajoutée au P.I.B.

- Cas du filet de Plage : 1980

Production réelle de tous les filets : 18.500 x 4 = 74.000 kg [9/]

Valeur ajoutée au P.I.B. (filet de plage) Production - Frais de production

Production total : 74.000 x 18 = 1.332.000 UM

Frais de production totale : 133.200 x 4 = 532.800 UM

Valeur ajoutée de la production totale : 1.332.000 - 532.800 = 799.200 UM

---

8) Voir tableau de production par engin.

9) Voir tableau (2.4.) production par engin.

Tableau 2.21. Valeur ajoutée au Produit Intérieur Brut

- Cas des filets dormants - 1980 -

1. - Production théorique par filet $= \frac{15.500}{8} = 1.937$ kg

2. - Production théorique pour tous les filets $= 1.937 \times 5.208 = 10.087.896$ kg

3. - Coefficient d'ajustement entre production théorique et production réelle $= \frac{10.087.896}{710.843} = 14,19$ kg

Valeur ajoutée au P.I.B. (filets dormants) = Production frais de production.

Production = 710.843 x 18 = 12.795.174

Frais de production par filet $= \frac{150.000}{8 \times 14,1} = 1.330$ UM

Frais de la production totale = 1.330 x 5.208 = 6.926.640

Valeur ajoutée de la production total = 12.795.174 - 6.926.640 = 5.868.534

Contribution totale du secteur pêche artisanale maritime au P.I.B.

Suivant les tableaux 2.18, 2.19, 2.20, 2.21, on obtient :

1) - Production avec la ligne de fond : 34.453.000 UM/an.

2) - Production avec le filet tournant : 9.848.142 UM/an.

3) - Production avec le filet de plage : 1.332.000 UM/an.

4) - Production avec le filet dormant : 12.795.174 UM/an.

Tableau 2.22. Valeur ajoutée totale

Types de Pêche	Production brute théorique	Frais de Production	Contribution au P.I.B.
Ligne de fond	34.453.000	10.231.000	24.222.000
Filet tournant	9.848.142	1.260.000	8.588.142
Filet de plage	1.332.000	532.800	799.200
Filet dormant	12.795.174	6.926.640	5.868.534
	58.428.316	18.950.440	39.477.876

2.12. Contribution au P.I.B. (Prix courant 1980)

39.477.876 soit 0,10 % du Revenu National

non compris la production du groupement coopératif de Nouadhibou et celle des pêcheurs non membres des groupements et les étrangers.

Conte tenu des productions antérieures et de l'augmentation de la consommation enregistrée ces dernières années cette production peut être estimée à 9.600 tonnes soit une production totale de 13.000 tonnes pour l'ensemble de toute la pêche artisanale maritime qui occupe environ 1.800 pêcheurs. (Pour l'année 1980).

2.13. Modernisation

2.13.1. La Motorisation

La motorisation est l'un des moyens décisifs de la modernisation des méthodes de pêche artisanale, pour l'accroissement de sa production.

C'est en 1963 que le premier moteur hors bord a fait son apparition à Nouakchott chez les pêcheurs artisanaux. Depuis cette date le nombre s'en est accru considérablement et l'emploi de ce matériel a remonté vers le Nord jusqu'à Nouadhibou.

Pour une utilisation plus profitable, la Direction, des pêches artisanales doit organiser de façon rationnelle un programme de modernisation. Ce programme consistera dans un premier temps à faire détaxer les moteurs destinés aux marins pêcheurs ainsi que le carburant. Une opération de vente à crédit de moteurs pourra être entreprise au sein des groupements pré-coopératifs ou coopératifs pour la flotte piroguière.

Cette opération devra se faire par tranche progressive, tout en évaluant son impact dans la production, ainsi que la vitesse de remboursement qui permettra d'assurer la vulgarisation.

Le cadre de cette action doit être constitué par :

- Un centre de distribution ;
- Un système de crédit coopératif au profit des pêcheurs ;
- La formation des artisans mécaniciens sur le tas pour la réparation des moteurs;
- La mise en place d'un réseau d'atelier d'entretien et de réparation, disposant d'un stock de pièces détachées.
- L'atelier central de Nouakchott avec une antenne à Nouadhibou assurera le ravitaillement des unités décentralisées dans les zones de pêche ;
- La formation d'un personnel d'encadrement technique et administratif.

L'ensemble des infrastructures de réception de la plage de Nouakchott et de Nouadhibou doivent accueillir les stocks et assurer la distribution avec l'appui technique et la formation.

Le nombre de pirogues motorisées est de 125 sur un total de 250 estimées, soit un taux de motorisation de 50 %.

La motorisation va sans aucun doute engendrer une importante transformation socio-économique. Elle va insuffler un épanouissement continu, qui se traduira par une augmentation progressive de la production piroguière comme au Sénégal, (voir tableau ci-dessous) résultat d'un essai au Sénégal de 1960 à 1975.

	1960	1968	1973	1974/75
Etapes du programme "Motorisation"		début opé encadre.	Début ope. canadien	
Nbre total de pirogues	3.900	5.140	5.930	6.443
Pirogues motorisées	702	2.646	3.561	4.187
% motorisation	18 %	51 %	60 %	55 %
Production piroguière	80.000 t.	125.000 t.	227.000 t.	265.000 t.

Origine : Note sur les résultats du projet/aide du Canada "Motorisation des pirogues". Son impact sur le développement de la pêche artisanale (Direction de l'Océanographie et des Pêches Maritimes).

Cette croissance économique s'est accompagnée d'un changement de mentalité, d'une nouvelle attitude du pêcheur face au problème de développement. Les coopératives se sont multipliées dans le milieu pêcheurs, de Dakar, à Saint-Louis en passant par M'Bour, et Cayor.

Actuellement, on assiste à un regain d'intérêt des jeunes pour la pêche.

En effet, précédemment il fallait déployer des efforts considérables pour la conduite d'une pirogue, aujourd'hui, il suffit de manipuler une manette pour se déplacer et aller plus loin qu'avant

Cette motorisation sera suivie de l'introduction de nouvelles méthodes de pêche à haut rendement comme le filet tournant coulissant ainsi que de l'amélioration de l'équipement. Ces nouveaux

moyens mettront le pêcheur en confiance vis-à-vis du modernisme. Ainsi le terrain sera préparé pour une nouvelle étape de l'action modernisation, visant l'accroissement de la production.

Ce besoin d'accroissement nécessite que l'on associe d'autres types d'embarcation à la pirogue traditionnelle, car quelle que soit l'importance de son équipement en matériel moderne, la pirogue a un seuil qu'elle ne pourra jamais dépasser. Dès lors l'utilisation de moyens de navigation ayant une plus grande autonomie et offrant une plus grande capacité de production nous semble la seule solution du problème.

Pour éviter les pertes qu'occasionne l'écoulement du produit de mer, à cause du marché qui est resteint, il faut à notre avis une rationalisation de la distribution.

L'ouverture d'un réseau de commercialisation touchant les principaux centres de commercialisation favorisera à coup sûr l'écoulement d'une bonne partie des produits de la mer (voir rapport sur la pêche continentale), ainsi que la réouverture des entreprises actuellement fermées à Nouadhibou.

Actuellement toutes les usines de transformation sont concentrées à Nouadhibou, ce qui n'est pas mauvais en soi, mais Nouakchott dont le relief se caractérise par la barre ne permet l'exploitation que de la pirogue sénégalaise à deux éperons, les pirogues japonaises plus grosses et plus lourdes se sont avérées inutilisables en raison de cette barre. L'absence d'un port ne favorise pas non plus l'acheminement de la production des villages des pêcheurs installés dans la partie sud du pays tel que N'Diago, et Keur Macène. Il a aussi favorisé la disparition de certains campements environnants. Le cas de cette ville doit cependant attirer l'attention des autorités sur ses potentialités.

La Création d'une Flotte Cordière

Le cordier est un bateau de 13 mètres de long et de 3 à 4 mètres de large. Il est équipé d'un moteur diesel de 70 chevaux et pourvu d'un tunnel de congelation de 10 mètres cubes environ.

Son autonomie atteint 10 à 18 jours et son équipage est composé d'une dizaine d'hommes. Il est aussi équipé d'un sondeur.

La technique de pêche employée est la pêche à la ligne de fond. Cette méthode de pêche à la ligne de fond (corde) est à l'origine du nom cordier. Les lieux de pêche classiquement exploités par le cordier, sont les fonds de 80 à 100 mètres.

L'avantage de cet armement est le débarquement des espèces de haute valeur commerciale : "Thiof" (Epinephelus aenus), dorade (Dentex sp).

Le Senneur

Un prototype de bateau senneur de 18 m de long et de 5 à 6 m de large, permettra aux pêcheurs artisanaux de Nouadhibou de s'initier aux techniques de la pêche industrielle en utilisant les moyens modernes.

Compte-tenu des efforts considérables à fournir, en vue de l'amélioration des techniques de pêche et d'augmentation de la production de celle-ci, il est également indispensable d'aménager un circuit constitué d'une chaîne de froid, qui partira du port central de pêche jusqu'à l'étal du vendeur au marché. Il comprendra un réseau d'infrastructure type chaîne de froid pour poisson.

Il faudra prévoir :

- l'organisation de ce circuit ;
- l'organisation de la profession des mareyeurs.

Il faut signaler que des pertes considérables sont enregistrées depuis le lieu de la capture jusqu'à la mise à terre. Ces pertes sont dues à l'inexistence de méthodes de conservation froide. Les pêcheurs par l'intermédiaire des femmes essaient de réduire ces pertes par une transformation en gej.[10]

Cette méthode nécessite une certaine amélioration (voir chapitre traitement et stockage). Ces deux produits sont vendus à l'intérieur du pays. A côté de cette méthode de conservation artisanale, les mareyeurs ou les vendeurs banabanas mettent une mince couche de glace entre les poissons ainsi que des grosses barres de glace au-dessus et recouvrent l'ensemble d'une bâche pour le transport dans les centres commerciaux. En général la chaîne de froid s'arrête là.

Si on doit parler de chaîne du froid, celle-ci doit exister depuis la capture du poisson jusqu'à l'achat par le consommateur. Ceci implique une conservation du poisson dès le moment de la pêche. Au niveau du port ou de la plage, une installation d'entrepôts frigorifiques est nécessaire comme celle de Nouakchott depuis 1980.

Le transport vers les marchés doit se faire dans des camions isothermes, tandis que sur les marchés on essaiera de bien conserver le poisson, autant que possible sous régime froid.

Pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire d'organiser de façon systématique le marché du poisson. C'est le but recherché par la mise en place d'une infrastructure d'accueil à Nouakchott. Ce réseau doit bénéficier comme nous l'avons décrit plus haut, d'installations de stockage qui vont permettre d'amortir non seulement les à-coups saisonniers de la pêche, mais aussi les fluctuations du marché.

---

10) Gej : Poisson séché au soleil.

Chapitre III. Les Facteurs Limitants

Les facteurs limitants le développement du sous-secteur de la pêche artisanale maritime de façon générale sont, le résultat d'un manque d'intérêt de la part de l'Etat, ainsi qu'il en est pour la pêche continentale considérée comme une activité économique mineure, la pêche artisanale maritime n'a jamais bénéficié d'un support administratif efficace.

Le résultat de cette situation se fait sentir dans l'absence d'aide de l'Etat aux pêcheurs artisanaux en matière :

a) de création d'une infrastructure -

- technique
- de transport
- de commercialisation
- de transformation des produits.

b) de formation professionnelle des personnels techniques et commerciaux de la pêche ;

c) d'encadrement de la profession, cet encadrement étant destiné dans un premier temps à aider à l'évolution technique des pêcheurs.

3.1. Zone de Nouadhibou

Nouadhibou capitale économique, est le point sensible de l'évolution de la pêche artisanale, susceptible de permettre aux pêcheurs artisans non seulement d'élever leur niveau de vie, mais dans un délai assez court de faire leur entrée dans la pêche semi-industrielle, deuxième étape vers la pêche industrielle.

Malheureusement au niveau de l'infrastructure, et des équipements, la pêche artisanale se confond avec la pêche industrielle, les embarcations viennent débarquer leurs prises au même endroit et y recevoir leur ravitaillement en carburant et autres. Par souci de logique et de sécurité surtout, la Tierka ou Baie du Repos semble un endroit idéal pour servir de port de pêche artisanale. Mais au dire des pêcheurs, cette partie souffre de l'ensablement et de l'obstruction de l'entrée de la baie par les vieux bateaux et chalutiers, qui rendent l'accès très dangereux. Un effort doit être fait par les autorités pour le déblaiement et le désensablement de cette partie, qui serait affectée dans un premier temps aux armements de l'artisanat, en attendant de la doter d'infrastructures d'équipement, (de débarquement ou d'accueil, de traitement et de stockage) qui sont actuellement très limitées. Il en est de même pour le transport qui faciliterait la distribution des mises à terre. Il serait souhaitable d'améliorer l'infrastructure existante et de l'adapter aux nouvelles exigences, si l'on veut ne pas compromettre à court terme l'avenir de la pêche artisanale, ceci se traduira :

1) - par l'accroissement de la production, grâce à l'introduction des nouveaux moyens de capture, qui vont dépasser les possibilités d'accueil du port ;

2) - par l'amélioration des moyens de stockage sous glace dans les petites embarcations qui, malgré l'utilisation des moteurs hors bord, débarquent souvent des produits de seconde qualité pour n'importe quel usage, notamment l'exportation en salé-séché qui souffre déjà de la régression des commandes voir même de leur disparition. Dans cette zone la priorité doit être donnée aux produits congelés qui trouveraient aisément leur place sur les marchés européens.

Il faudrait se pencher également sur le problème non moins important, de réparation des bateaux artisanaux.

En effet, si depuis 1980 le groupement dispose d'un atelier de réparation des moteurs hors bord et de certaines pièces de rechange, l'entretien des bateaux et vedettes donnent de grands soucis aux propriétaires qui doivent se rendre souvent à Dakar ou en Espagne (Iles Canaries). Aucun magasin de vente de matériel de pêche n'existe. En organisant et structurant la coopérative de commercialisation elle pourra également s'occuper de l'achat et de la vente de l'ensemble du matériel de pêche, ainsi que des pièces de rechange. En collaboration avec la SONIMEX, chacun des trois groupements devra avoir un organisme de ce genre en son sein pour pallier ces besoins spécifiques.

3) - Commercialisation : le problème d'écoulement se pose de façon aïgue du fait des pertes enregistrées par le groupement qui doit reverser l'excèdent de ces captures en mer, à cause de la fermeture de la quasi-totalité des entreprises de traitement. L'inexistence d'une mercuriale des prix, fait que celles qui acceptent de prendre des produits de leur choix offrent des prix qui ne conviennent pas aux pêcheurs. La route Nouadhibou-Nouakchott est dans un état défectueux, elle est entre-coupée de pistes difficilement praticables. La seule voie ferrée qui assure le transport du minerai de Zouérate, pourrait cependant en accord avec la direction de la SNIM, permettre le ravitaillement du marché d'Atar qui n'est pas à négliger avec 16.326 habitants. Il suffirait pour cela de placer des containers isothermes de grande capacité (5 à 10 tonnes) à défaut de wagons spécialement aménagés à cet effet pour transporter le poisson à Zouérate terminus du train minéralier, où une chambre froide pourrait accueillir ces produits et en faire assurer la commercialisation par une coopérative de ravitaillement.

4) - L'absence de facilité de financement pour l'acquisition des moyens de productions et de possibilités de crédits pour financer les campagnes constitue également un gros handicap. D'ailleurs

le dernier séminaire sur le développement du secteur de la pêche tenu du 8 au 12 Septembre avait mis un accent particulier sur cette carence. Un système approprié d'assistance financière doit être mis en place ainsi que la détaxation du carburant et d'autres ingrédients utilisés dans la pêche.

Ces dernières recommandations relèvent de l'assistance administrative qui devra se pencher également sur la sensibilisation des populations et des autorités politiques à la nécessité d'encourager et encadrer cette corporation dont la capacité d'absorption de la main-d'oeuvre est importante.

La possibilité d'auto-formation devrait être donnée, surtout pour encourager les pêcheurs en redressant le salaire qui nous semble très bas, compte-tenu du coût de la vie. Il faudrait également assurer la formation des techniciens, des cadres moyens et supérieurs dans les établissements spécialisés, la priorité devant être donnée aux universités et aux grandes écoles africaines. Comme pour la pêche en eau douce, aucune école n'existe en Mauritanie pour la formation des cadres de toutes les catégories du sous-secteur.

3.2. La Zone du Banc d'Arguin

Le problème majeur de cette zone est l'enclavement. Celui-ci rend très difficile l'approvisionnement des villages Imraguens en eau, et rend cette eau très coûteuse (500 UM le fût de 200 litres).

Bien que le Gouvernement ait consenti des efforts pour améliorer le ravitaillement de la zone, et malgré que des facilités soient données grâce à l'ouverture de magasins de vivres et de matériel vendus à des prix moins élevés ; de nombreux problèmes restent encore sans solution y compris celui de l'habitat.

Ce problème doit être résolu en première priorité. Sur l'ensemble des villages et campements Imraguens visités, seul Timiris (Nouamghar) avec ses 500 habitants compte cinq maisons d'habitation construites en

dur. Ces maisons généralement constituées d'une seule pièce où vit toute la famille, sont réalisées au prix de grands sacrifices que nécessite particulièrement l'approvisionnement en eau nécessaire à la maçonnerie depuis la fabrication des briques jusqu'au crépissage.

Ailleurs dans Nouamghar et les autres villages, c'est le spectacle désolant d'agencement de bois et de vieux fûts coupés qui constitue l'habitat. Aucune règle d'hygiène n'est observée, partout des ordures ménagères sont répandues autour de ces logements de fortune. Il n'existe aucune fosse septique, et c'est au milieu des immondices que les pièces de poissons sont étalées à sécher sur des claies faites de bois et bien souvent à même le sol, avec des essaims de mouches et d'autres insectes nuisibles.

Dans les campements, les Imraguens s'installent sur le sable au bord de la mer ou dans des tentes les plus aisés pendant une semaine ou plus, suivant l'abondance du poisson. A notre avis, tout effort visant à fixer ces populations et améliorer leur condition de vie, doit passer par la disponibilité permanente de l'eau. Nous avons signalé plus haut les deux possibilités d'approvisionnement des villages Imraguens en eau, soit : par route, ou par mer, la troisième possibilité qui nous semble plus réaliste encore nécessite une ou des études supplémentaires de faisabilité. C'est le déssalement de l'eau de mer avec l'énergie solaire. Une équipe d'Experts de l'U.S.A.I.D. a récemment effectué une mission au lieu dit Timiris à cet effet.

Ce système simple dont le fonctionnement ne dépend que du soleil nous semble approprié au milieu, à cause de sa simplicité, qui va faciliter son entretien par les populations intéressées.

Ce système pourra être rentabilisé en l'intégrant à d'autres activités rurales visant à améliorer les conditions d'existence. Parmi ces activités, des programmes de nutrition et de médecine préventive pourront

trouver aisément leur place, de même que les jardins familiaux dont l'apport en légumes améliorerait la ration alimentaire, limitée au riz aux poissons et au thé. Tous ces projets devront accompagner l'introduction des nouveaux engins de pêche à rendement plus grand. Nous sommes persuadés que la seule disponibilité de l'eau de façon permanente, permettra de solutionner en grande partie les problèmes des Imraguens, en attendant de mettre des moyens plus importants à leur disposition.

Les résultats d'un tel effort se feront sentir immédiatement au niveau de l'économie par l'augmentation de la production, et plan social, par la fixation des familles, y compris les fonctionnaires pour enseigner, et dispenser des soins médicaux, tandis que la construction de la route désenclavera totalement la zone du banc d'Arguin.

- L'encadrement fait également défaut. En effet, les pêcheurs ne bénéficient d'aucune forme d'assistance technique pour la construction et la réparation des barques (lanches), l'infrastructure inadéquate de traitement, constituée par des bacs en ciment sans protection, est l'habitat d'insectes et d'impuretés qui affectent dangereusement la qualité des produits, se désintégrent au contact du sel marin, et tombent en ruine.

La piste reliant Nouamghar à Nouakchott présente des risques pour les véhicules à un pont, la voie de la plage est tributaire des marées.

Nous donnons plus de détail dans le chapitre 4. A notre avis une première disposition indispensable, à la réalisation de la politique de développement du secteur des pêches artisanales est sa transformation en pêche semi-industrielle avec pour but final la pêche industrielle purement mauritanienne.

Une campagne de sensibilisation et d'intéressement de la jeunesse au métier de pêcheurs qui aura un avenir certain dans le pays, doit être déclenchée à tous les niveaux.

Tous ces efforts devront être soutenus par un système de crédit maritime approprié au secteur. Les groupements bénéficieront dans ce cas des prêts d'équipement ou de rééquipement, ainsi que de l'assurance de ravitaillement en pièces détachées. Il faudrait détaxer également le carburant et d'autres ingrédients à usage marin, car la Mauritanie est l'un des rares pays à ne pas accorder cette facilité d'utilité sociale. Dans ce cas, nous ne dirons jamais assez qu'une mercuriale des prix devra être mise en pratique pour arrêter la vente anarchique des produits de mer. De même que pour la structuration des groupements, il faudra un encadrement qualificatif et constant pour lui permettre d'assurer de façon efficace la gestion de la production.

En résumé, pour le développement harmonieux de la pêche maritime artisanale, nous pensons qu'il faut nécessairement construire un port de pêche dans la partie qui se trouve dans la baie du Repos, ainsi qu'à Nouakchott et Limsit, relier Nouadhibou à Nouakchott par une route goudronnée, la mise en place du circuit de commercialisation, l'augmentation de la production par l'introduction des moyens de capture plus performante la mise en application d'une mercuriale des prix, la création d'un organisme de crédit, la structuration du service des pêches artisanales par un personnel qualifié pour pouvoir assurer un encadrement efficace.

Il faudrait orienter les investigations vers l'énergie solaire qui pourrait alimenter des installations de déssalement. On pourrait installer un distillateur à Nouamghar dit Timiris, pour en faire une vulgarisation par la suite. Une étude comparée avec les premières possibilités, pourra guider le choix afin de trouver une solution à ce problème d'importance capitale.

A moyen terme l'avenir du salé-séché va être compromis à cause du rétrécissement du marché africain. Les efforts doivent être concentrés sur le frais congelé pour les besoins du marché intérieur qui va s'accroître d'année en année. Ainsi grâce aux possibilités de stockage en frais dont seront dotées les petits embarcations, une bonne partie des mises

à terre de Nouamghar pourra être draînée par mer sur Limsit qui sera un point de relais pour la collecte des prises en camions isothermes. Ce même point pourra servir de lieu d'approvisionnement en carburant et d'autres ingrédients nécessaires à la pêche.

3.3. Zone Nouakchott

Contraitement à la zone de Nouadhibou, Nouakchott est le principal centre de stockage et de distribution de la production artisanale vers l'intérieur du pays.

Doté d'un complexe frigorigique, Nouakchott reçoit déjà sa propre production ainsi que celle du groupement pré-coopératif de M'Haïjratt. Déjà cette infrastructure d'accueil s'avère insuffisante. Si avec le projet Saoudien cette zone est dotée de moyen de stockage plus important, elle pourra alors recevoir une partie de la production de Timiris, ainsi que celle de N'Diago et des pêcheurs sénégalais qui font la campagne à côté de ces groupements. Il sera possible alors de faire des stocks de sécurité pour les périodes creuses et planifier l'approvisionnement du circuit de commercialisation.

Malgré le caractère particulier de Nouakchott (barre), les pirogues japonaises peuvent être amarrées au large ou les transbordements peuvent se faire dans les pirogues sénégalaises, en attendant la construction d'un port de pêche qui fait défaut. La production de N'Diago et des autres campements du sud pourra être transportée facilement par les camions isothermes ces campements n'étant pas à plus de 5 km de la route bitumée de Rosso.

Pour faciliter les transactions, la mise en place d'un circuit de commercialisation s'impose à l'intérieur du pays avec des points qui seront dotés de chambre froide de stockage le long de l'axe Nouakchott-Néma afin d'approvisionnement sur un rayon de 30 à 50 km à la ronde ou plus, les marchés difficilement accessibles.

En conclusion : si les premières mesures sont prises en considération et si une exploitation plus rationnelle des potentialités que recèle le secteur est réalisée, la Mauritanie pourra absorber avec un optimisme plus grand, la phase finale de son développement sectoriel qui devrait être l'industrialisation de la pêche. Cette dernière contribuera efficacement au redressement économique, tout en assurant l'essentiel des besoins en protéine animale de bonne qualité et la promotion sociale des Imraguens en particulier.

Chapitre IV. - Les Possibilités

Dans ce qui suit, nous allons examiner les projets opérationnels : (projet Japonais, projet FAO), et les projets en cours d'exécution (projet Saoudien et projet 5ème FED).

Projet Japonais

Du point de vue des résultats : il est trop tôt pour tirer des leçons car les deux projets opérationnels ne sont qu'à leur première phase, et tout juste au début de l'exécution. Pour le projet japonais nous pouvons dire qu'il a changé la physionomie de la pêche artisanale maritime à Nouakchott et dans les villages Imraguens environnants.

Cependant il faut signaler la fragilité de ce complexe et sa dépendance totale de l'extérieur, du point de vue des pièces de rechange et des véhicules. L'inexpérience des pêcheurs pour l'utilisation d'un tel outil de travail, et du personnel encadrant, rendent nécessaires que des dispositions judicieuses soient prises pour son exploitation, (surtout après le départ du technicien japonais). Dans l'immédiat, il faut observer la qualité des produits marins au débarquement, au stockage et à la distribution, ensuite la rentabilité du complexe et en troisième lieu les possibilités d'agrandir, ou d'améliorer sous toutes les formes, notamment la gestion, la maintenance et l'encadrement des pêcheurs.

Projet FAO

Le projet de la FAO est en voie d'introduire la pratique de la pêche à la ligne dans les villages Imraguens, tout en assurant l'évacuation des mises à terre dans le complexe frigorifique de Nouakchott.

Il serait souhaitable de coordonner l'ensemble de ces projets et les orienter de façon à en tirer le maximum de profits permettant au secteur des pêches artisanales de sortir de son état traditionnel. Les échecs enregistrés dans les autres activités du secteur rural doivent servir de leçon pour éviter des opérations anarchiques qui auraient pour conséquence, la compromission des politiques de redressement économique. Les responsables doivent se convaincre de la dépendance des différentes actions, et que l'échec de l'une de ces actions peut entraîner celui des autres.

4.1.1. Le Projet Japonais

La Mauritanie bénéficie actuellement de l'assistance du Japon sous forme d'un projet entièrement financé par ce pays.

L'objet de ce projet est d'organiser professionnellement les pêcheurs côtiers de Nouadhibou, Cap Timiris et Nouakchott en vue d'accroître leur production qui permettra comme nous l'avons dit plus haut, de ravitailler les marchés intérieurs. Depuis le 25 Mars 1979, 10 petites vedettes complètement entretenues et exploitées par des pêcheurs mauritaniens sous l'assistance de 2 techniciens japonais, sont opérationnelles à Nouadhibou.

Avec une capacité de 5 tonnes, et utilisant des filets maillants droits de 50 m, leur production brute après 4 mois d'exploitation a été de 403,505 tonnes, pour une valeur de 5.437.928 UM d'après le responsable de ce projet à Nouadhibou.

Il semble que les embarcations se comportent bien, la mer étant moins mouvementée, que dans la région de Nouakchott.

La deuxième étape du projet est à Nouakchott où un petit complexe frigorifique est déjà en place : il est composé de 2 chambres froides avec une capacité de 20 tonnes, une petite unité de fabrique de glace, des aires de vente, 3 camions frigorifiques, un atelier de réparation, un lot important de matériel, et 10 barques d'une capacité de 800 kg minimum.

Ces barques ont besoin d'une modification pour faciliter leur manoeuvre. D'autres dispositions doivent être prises pour leur amarrage, car la mer est souvent mouvementée à Nouakchott.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé la construction d'une chambre froide de stockage à Aleg où les coopératives de Boghé et Kaédi, ainsi que les groupements de pêcheurs de Bababé, M'Bagne et d'autres centres aussi importants dotés de moyen de transport viendraient se ravitailler pour alimenter leurs marchés. Cet effort doit être poursuivi jusqu'à Néma, au fur et à mesure de la construction de la route Nouakchott-Néma.

La politique du gouvernement qui consiste à utiliser la pêche artisanale côtière pour le ravitaillement des marchés intérieurs, se trouvera renforcée par la coopération des 2 types de pêcheurs. Cela se traduira par la création d'emplois pour les pêcheurs du fleuve qui n'ont pas de matière première en ce moment ; et dans un avenir proche, c'est-à-dire lorsque les activités de la pêche fluviale reprendront, cette pratique n'en souffrira pas, parce qu'elle sera une des occupations des pêcheurs continentaux regroupés au niveau des coopératives. Les camionnettes bâchées, aménagées localement pour transporter du poisson sous glace, sont bien adaptées aux pistes, alors que les camions frigorifiques ne pourront circuler que sur les routes goudronnées si on veut les exploiter le plus longtemps possible. La chambre froide d'Aleg pourra recevoir un stock pour ravitailler les centres accessibles par les camionnettes. Ces camions frigorifiques doivent aller jusqu'à Néma pour déposer du poisson et revenir pratiquement vides. Il y a là une possibilité

de les utiliser pour le transport des vivres en provenance de l'intérieur vers Nouakchott. Cette chambre froide aura la possibilité de fabriquer de la glace sur place pour le transport des poissons, et pour la consommation locale. Elle pourra fonctionner à partir d'un groupe électrogène.

Le prix de location des camionnettes aménagées est très élevé et le ravitaillement des marchés n'est pas régulier (voir tableau des prix de location). Il y aura lieu de régulariser les tarifs de ces transports.

Nous avons signalé au chapitre II, que la pêche dans les eaux douces est arrivée au stade de survie, et que sa production est heureusement complétée par l'apport des poissons de mer.

Cet apport vient bien à propos. En effet depuis l'installation de la sécheresse, nous avons observé le bouleversement des régimes alimentaires des mauritaniens, caractérisé par la consommation massive du poisson, et qui se traduit ainsi :

1) - Les Riverains du fleuve et de ses affluents dont la préférence allait au poisson d'eau douce, consomment également aujourd'hui les poissons de mer.

Au même moment, certains haseniens, font des "cures" de poissons autour de certaines mares dans la partie Sud-Est du pays, ainsi que dans des campements Imraguens le long de la côte Nord.

2) - Les populations Maures qui ne se nourrissaient que de viande, de lait et de céréales, commencent à consommer des poissons d'eau douce et de mer.

Ce phénomène est désormais irréversible, parce que faisant partie intégrante des habitudes alimentaires, même avec les grands aménagements

prévus dans le bassin du fleuve, qui auront certainement des effets bénéfiques sur l'ensemble des populations mauritaniennes, ainsi qu'avec l'écoulement amélioré du poisson de mer vers les marchés intérieurs. La demande du poisson va s'accroître régulièrement, du fait de la sédentarisation, la disparition des bergers qu'il faut remplacer par un autre mode d'élevage et du gardiennage du cheptel.

Par conséquent, la demande sera toujours plus élevée que la production des deux types de poisson. Tous les efforts fournis par le gouvernement assisté des organismes internationaux, dans le cadre du développement des pêches artisanales, devront contribuer directement à la réalisation de l'auto-suffisance alimentaire en cette matière.

Pour ce faire, il est recommandé de mettre en place un réseau de commercialisation des marchés intérieurs (voir tableau ci-joint). Ce réseau sera établi sur l'axe Nouakchott-Néma, ce qui permettra de ravitailler, un nombre appréciable de marchés difficilement accessibles, en installant des chambres froides de stockage dans les centres qui se trouvent le long de la route goudronnée. Le projet japonais de développement des pêches artisanales a effectué des consultations pour installer la première chambre froide à Aleg. Elle pourra ravitailler les marchés de Boghé, Bababé, M'bagne, Kaédi, Magta Lahjar, Aleg même et d'autres villages environnants. Cet effort doit être poursuivi par le gouvernement au niveau de Kiffa, Aïoun El Atrouss et Néma au fur et à mesure que les travaux de construction de l'axe avanceront. L'un des premiers résultats positifs de cette chambre est l'amélioration de la distribution des poissons. Les coopératives de pêcheurs, et les commerçants des départements cités vont trouver à coup sûr leur dotation à Aleg, alors qu'ils se rendent actuellement à Nouakchott sans quelques fois trouver de poisson, ou sont contraints d'attendre deux ou trois jours avant d'en trouver. Le trajet de leur point de départ sera réduit, et la qualité du produit améliorée.

Ainsi la politique de développement des pêches artisanales pour

l'auto-consommation sera renforcée, et répondra en partie à l'un des problèmes qui préoccupent le gouvernement.

Tableau 4.1. Tableau Estimatif des Besoins en Poisson de Mer 1980

- Marchés Intérieurs -

Centre	Quantité/J.	Prix	Observations
Rosso	2 tonnes	65 - 70	non homologués
Boghé	1 "	40 - 50	homologués
Bababé	250 kg 11/	60	non homologués
M'Bagne	450 kg	80	" "
Kaédi	1,5 tonne	55	" "
Sélibaby	500 kg	90	" "
Kankossa	450 kg 12/	100	" "
Total	6,150 tonnes		

Source : Auteur

11) Bababé est occasionnellement approvisionné par le surplus de consommation de Boghé et du poisson du Sénégal

12) Kankossa est approvisionné de temps à autre par Kiffa.

4.1.2. Projet F.A.C.

Les principaux objectifs de ce projet sont :

1° - Aider le gouvernement à réaliser la mise en place des structures de production (amélioration des moyens de production).

2° - Valoriser et distribuer les produits de la pêche artisanale.

Le projet vise à répondre aux besoins des populations en protéine animale, et améliorer la situation sociale des pêcheurs, tout en assurant une meilleure exploitation du potentiel halieutique du pays.

Par ailleurs, le projet doit aider la direction des pêches :

- A se constituer une base de fonctionnement pour l'accomplissement des tâches particulières ;
- A identifier des projets pour le développement des différents secteurs des pêcheries ;
- A obtenir des sources de financement extérieures, et nationales, et à établir des dossiers de base pour la négociation des financements.

Au niveau du Centre National de Recherches Océanographiques et des pêches, le projet va entreprendre une action pilote d'amélioration des techniques de pêche artisanale maritime, avec expérimentation des nouvelles méthodes de pêche et formation pratique des artisans.

4.2. Les Projets en Cours

4.2.1. Projet Saoudien

Dans le cadre de sa politique de développement de la pêche artisanale, le gouvernement mauritanien a reçu la somme de trente cinq millions cinq cent mille (35.500.000 UM) ouguiya, sous forme de don de la part du Royaume d'Arabie Saoudite.

Cette somme doit servir au financement de la construction de :

1 hangar	:	5.040.000 UM
Matériel de construction	:	2.430.000 "
à l'achat de :		
- 30 pirogues de 10 m	:	1.620.000 "
- 37 moteurs HB 25 cv pirogues de recherche	:	234.000 "
- 4 pirogues de 16 m	:	688.000 "
- 5 moteurs HB 45 cv pirogue de recherche	:	877.500 "
Matériel de pêche pour un montant global de	:	1.620.000 "

décomposé ainsi :

- 2 sennes à poissons pélagiques
- 30 filets à corberie entièrement montés
- 150 alézes pour filets à toile
- 100 alézes filets à soles
- 1000 cordages polypropylène de 1.000 : 5 mm
- 900 cordages polypropylène : 8 mm
- 3000 bagues de plomb
- 20.000 flotteurs ronds ovoides type BM
- 20.000 flotteurs ronds avoides type F 53
- 300 alèzes de filets polyvalents
- 50.000 mètres de fils.

Hameçons

1/ Plats à palette : (100.000) - n° 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2 ;
2/ recourbés à palette : (100.000) - n° 6, 4, 2, 0, 01, 0 et 03 ;
3/ à oeillet : (100.000) - n° 10, 8, 6, 2, 0, 02, 03, 0, à 5 ;
4/ ligne en drisse butimée ;
5/ 400 lignes de 100 m de long et 2 mm de diamètre.

Ce don contribuera à coup sûr à l'augmentation de la production, par le nombre des embarcations équipées, des différents types de hameçons, et le hangar qui pourra être utilisé soit aux fins de stockage, de réparation ou de magasin de matériel.

Cet ensemble palliera l'insuffisance des infrastructures d'accueil, et d'équipement, qui font complètement défaut dans certains endroits.

L'impact économique se fera sentir surtout au niveau de la capture et de l'approvisionnement.

4.2.2. Projet 5ème FED

Développement du secteur des pêches artisanales est un don de (374. à 406.000.000 UM) quatre cent six millions d'ouguiya, en provenance du Fond Européen de Développement. Ce don rentre dans le cadre d'assistance de cette organisation aux pays en voie de développement, qu'elle décide tous les quatre ans.

Cette somme doit servir au financement des opérations suivantes :

1° - Désenclavement des villages Imraguens par l'achat de deux navires ;

2° - Installation d'une drague suceuse à Nouadhibou ;

3° - Construction d'une chaîne de froid à (Nouakchott, Rosso, Boghé, Kaédi et Kiffa) ;

4° - Construction et Aménagement des marchés de Rosso, Boghé, Kaédi et Kiffa ;

5° - Achat de matériel roulant ;

6° - Construction d'un garage de maintenance

7° - Ouverture d'une caisse d'encouragement aux pêcheurs.

Ce don qui touche à l'essentiel des facteurs limitants le développement du secteur pêche artisanale, devra lui permettre de réaliser l'un des objectifs du gouvernement dans les efforts qu'il fournit pour le redressement économique. A notre avis ce projet devra compléter celui du Japon si un enchaînement judicieux est fait dans son exécution.

A N N E X E

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF DES PECHEURS ARTISANS

"T I M I R I S"

BP 165 NDB

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 1er Février 1980

Exercices 1978 et 1979.

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
TIMIRIS
BP 165 NDB

Bilan du

Actif

Montant		Amortissement ou provision	Montant net	Totaux partiels
Valeurs Immobilisées				995.885
Matériel flotte	793.400	198.350	595.050	
Matériel roul.	490.000	89.165	400.835	
	1.283.400	287.515	995.885	
Valeurs Exploitations				466.120
Stock poutargue	466.120	-	466.120	
Valeurs Réalisables				2.232.499
Pecheurs débiteurs	2.161.811	-	2.161.811	
Débiteurs D.	70.688	-	70.688	
	2.232.499		2.232.499	
Valeurs Disponibles				71.900
Caisse Centrale	71.900	-	71.900	
				3.766.404

31 Décembre 1978

Passif

			Totaux partiels
Capital			869.000
Dettes à courts termes			2.274.016,29
Fournisseurs	155.570		
Clients CR	585.279		
Créditeurs divers	92.495		
Compte RG. passif	11.000		
		844.344	
Banques	1.429.672,29		
		1.429.672,29	
		2.274.016,29	
Compte du Résultat			623.387,71
			3.766.404

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercice 1978

Compte d'Exploitation

Ventes		1.087.860
Produit Tanouderte		85.671
Commission		923.865
Cotisations		165.200
Achat	607.475	
Frais sur achat	27.175	
Frais de personnel	285.514	
Impôts et taxes	1.050	
Travaux extérieurs	211.452	
Transport et déplacement	101.980	
Frais divers de gestion	63.683	
Frais financiers	44.859,29	
Résultant d'exploitation avant Amts	919.407,71	
	2.262.596	2.262.596

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercie 1978

Compte des Pertes et Profits

Résultat d'exploitation		919.407,71
Perte et Profit S/Exercice antérieur	8.505	
Dotations aux amortissements	287.515	
Bénéfice	623.387,71	
	919.407,71	919.407,71

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"Timiris"
BP 165 NDB

Bilan du

Actif

	Montant	Amortissements ou provisions	Montant net	Totaux partiels
Valeurs Immobilisées				781.168
Matériel roulant	999.849	296.641	703.208	
Matériel bureau	85.000	7.040	77.960	
	1.084.849	303.681	781.168	
Valeurs d'Exploitation				114.645
Stock Marchandises	114.645	-	114.645	
Valeurs réalisables				4.519.700
Pêcheurs débiteurs	2.374.105	-	2.374.105	
Débiteurs divers	187.527	-	187.527	
Patrons débiteurs	360.183	-	360.183	
Clients Magasins	179.858	-	179.858	
Clients poisson	1.327.241	-	1.327.241	
Personnel débiteur	90.786	-	90.786	
	4.519.700		4.519.700	
Valeurs disponibles				3.778.424
BALM	3.261.087	-	3.261.087	
Caisse Centrale	43.301	-	43.301	
Caisse Timiris	474.036	-	474.036	
	3.778.424		3.778.424	
				9.193.937

31 Décembre 1979

			Passif
Capital			953.245
Dettes à courts termes			2.223.848,83
Rémunérations dues	70.000		
C N S S	177.933		
		247.933	
Banques	1.990.549,83		
		1.990.549,83	
		2.238.482,83	
Résultats des comptes			6.002.209,17
Résultat 1978	623.387,71		
Résultat 1979	1.689.544,46		
Projet	3.689.277,00	6.002.209,17	
			9.193.937

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercice 1979

Compte d'Exploitation Générale

Ventes		12.999.005
Commission		3.273.703
Cotisation		45.800
Achat	1.462.188	
Frais de congelation	33.200	
Frais sur achat	8.200	
Part patrons	4.717.515	
Ration équipage	539.130	
Salaires	1.170.925	
Charges Sociales	360.779	
Impôts et taxes	6.920	
Loyers	88.000	
Entretien immeubles	8.160	
Entretien matériel roulant	208.449	
Entretien matériel flotte	159.804	
Petits outillages	48.023	
Fournitures d'armements	110.755	
Electricité	1.960	
Carburant	1.143.009	
Assurances	13.914	
Commission	196.400	
Voyages et Missions	102.753	
Embarquement et débarquement	15.220	
Fourniture de bureau	43.607	
Frais des P T T	1.000	
Frais divers de gestion	76.130	
Frais financiers	207.129,54	
Résultat d'Exploitation	5.595.287,46	
	16.318.508	16.318.508

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercice 1979

Compte d'Exploitation

Ventes		1.735.955
Commission		3.273.703
Cotisation adhérents		45.800
Achats	1.462.138	
Frais sur achat	8.260	
Part patrons	78.807	
Ration équipage	9.281	
Salaires	722.496	
Charges Sociales	2.485	
Impôts et taxes	6.920	
Loyer	88.000	
Entretien immeubles	8.160	
Entretien matériel roulant	208.449	
Entretien matériel flotte	39.940	
Petits outillages	2.100	
Electricité	1.960	
Carburant	50.658	
Assurance	13.914	
Deplacements et voyages	102.753	
Embarquement et débarquement	15.260	
Fourniture de bureau	43.607	
Frais des P T T	1.000	
Frais divers de gestion	76.130	
Frais financiers	207.129,54	
Résultat d'Exploitation	1.906.010,46	
	5.055.458,00	5.055.458,00

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercice 1979

Exploitation du Projet Japonais

Ventes		11.263.050
Frais congelations	33.200	
Part patrons	4.638.708	
Ration équipage	529.849	
Salaires	448.429	
Charges Sociales	358.294	
Entretien flotte	119.864	
Petits outillages	45.923	
Matériel d'armement	110.755	
Carburant	1.092.351	
Commission	196.400	
Résultat d'Exploitation	3.689.277	
	11.263.050	11.263.050

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

Exercice 1979

Compte des Pertes et Profits

Résultat d'Exploitation		5.595.287,46
Pertes et Profits S/Exercice antérieur	28.100	
Pertes et Profits divers		26.150
Dotation aux amortissements	214.516	
Bénéfice de l'exercice	5.378.821,46	
	5.621.437,46	5.621.437,46

GROUPEMENT PRE-COOPERATIF
DES PECHEURS ARTISANS
"TIMIRIS"
BP 165 NDB

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1/02/1980

L'an mil neuf cent quatre-vingts et le 1er Février à 11 heures les adhérents du Groupement Pré-Coopératif des Pêcheurs Artisans TIMIRIS au Capital de 953.000 OUGUIYA divisé en 953 actions de 1.000 ouguiya. Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ahmed Ould Ahmed Salem. Les Scrutateurs choisis sont Monsieur Cheibany Ould Lehlou et Monsieur Ahmed Ould Adb Allahi et le Secrétaire choisi est Sid'Ahmed Ould Abeid. Les adhérents présents ou représentés représentent plus des 2/3, l'assemblée peut valablement délibérer conformément au Statut.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1°/ Approbation des comptes des Exercices 1978 et 1979 ;
2°/ Questions diverses ;
3°/ Election du Bureau.

Après avoir donné toutes les explications nécessaires concernant les activités durant les années 1978 et 1979, le Président donna la parole aux Commissaire aux Compte qui a présenté son Rapport sur les Exercices 1978 et 1979.

Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

1°/ Résolution

L'assemblée ayant entendu les explications données par le Président et le rapport du commissaire aux comptes sur les exercices de 1978 et 1979, approuve ces compte et donne quittus aux membres du bureau de gestion.

2°/ Résolution

L'assemblée décide de supprimer les cotisations mensuelles des adhérents ;

3°/ Résolution

L'assemblée décide de fixer la part sociale à 10.000 UM Dix mille Ouguiya ;

4°/ Résolution

L'assemblée donne entière procuration au bureau de gestion pour la suppression d'un ou plusieurs adhérents qui n'oeuvre pas dans l'intérêt général des pêcheurs artisans ou qui ne respecte pas le règlement intérieur de la Pré-Coopératif ;

5°/ L'assemble donne entière procuration au bureau de gestion de fixer la date limite d'adhésion au Groupement Pré-Coopératif des pêcheurs artisans TIMIRIS .

6°/ L'assemblée soutien énergiquement le bureau de gestion et le félicite pour le travail positif déjà réalisé dans l'intérêt général des pêcheurs artisans ;

7°/ L'assemblée maintient le bureau de gestion dans ses fonctions respectives pour l'exercice 1980 ;

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour la seance est levée à 15 heures et de tout ce qui est dessus, il a été dressé le Présent Procès Verbal lequel après lecture a été signé par les membres du bureau.

Le Secrétaire | Le Président | Les Scrutateurs

BIBLIOGRAPHIE

CILSS/FAO/ROME, 1979.

Consultation to promote the fishery development in the Sahel.

ANON 1979.

Report of the fishery task force, model of development programme fishery sector CILSS.

ANON 1977.

The fisheries of the Sahelian countries prepared by Roger Aubray for the fishery sub. group. of the Working party of the club of friends of the Sahel CILSS/Pêche/66/inf. 5.

ANON 1977.

The fishery of Gambia a comprehensive report CILSS/Pêche 77.

ANON 25 mai au 1 Juin 1977.

Deuxième réunion du Club des Amis du Sahel, Rapport de l'équipe pêche modèle de programme sectoriel pour le pêche CILSS.

ANON 1977.

Programme par pays, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de Mauritanie pour la période de Janvier 1977, Décembre 1981.

Mathew Camine et Al University of Rhode, Island 1979 Artisan Fishery Technology : Ghana a case study of a West African Fishery food Research institute ACCRA, Ghana.

ANON

Proceeding of the fisheries research planning workshop C the title XII program AID contract N AID/ab - 01135 - 12.

Ministère du Plan et des Mines 1976-1980.

3ème plan de Développement Economique et Social.

ASSANE SYLLA 1978.

La philosophie morale des Wolofs SANKORE BP 7040 DAKAR (Sénégal).

ANON 1979 FI : DP/MAU/73/C07.

Développement des Pêches Maritimes Mauritanie. Rapport tech. n° 1 les pêches artisanales en Mauritanie situation actuelle et perspectives du développement PNUD ROME.

SCET International F 1 25 Septembre 1978

Ministère de l'Industrie, des Pêches et de la Marine Marchande 1978, le marché des produits de la pêche à Nouakchott dans le Sud et l'Est mauritanien.

ANON 1978.

Plan National pour le développement des Pêches continentales du Sahel Mauritanie CILSS : cas/Pêche/78/5.4 FAO ROME, Italie.

ANON

Rapport sur les assistances extérieures en matière de développement République Islamique de Mauritanie 1977 PNUD Nouakchott.

BIBLIOGRAPHIE

AID — Proceeding of the fisheries research planning workshop

CAMINE MATHEW — and Rhode University - Artisan fishery technology Ghana a case study of a West Africa fishery food research Avril 1979.

CILSS — Report of the fishery tark force model of development programme - fishery sector 1979.

- The fisheries of the Sahelian countries prepared by Roger Aubray for the fishery sub. group. of the working party of the club of friends of the Sahel 1977.
- Consultation to promote the fishery development in the Sahel, Rome 1978.
- The fishery of Gambia, a comprehensive report 1977.
- Deuxième réunions du Club des Amis du Sahel.
- Rapport de l'équipe pêche, modèle de programme sectoriel pour la pêche --- 25 Mai - 1er Juin 1977.
- Plan National pour le développement des pêches continentales du Sahel, Vol Mauritanie, Rome 1978.

Ministère du Plan et des Mines — 3ème plan de Développement Economique et Social (1976-1980) Nouakchott 1975.

PNUD
- Programme par pays - Assistance demandée au PNUD par le Gouvernement de Mauritanie 1981.
- Développement des pêches maritimes en Mauritanie, Rome 1979.
- Rapport sur les assistances extérieures en matière de Développement, Nouakchott 1977.

S C E T - Ministère de l'Industrie des Pêches et de la Marine Marchande, Le Marché des produits de la pêche à Nouakchott dans le Sud et l'Est mauritanien, Nouakchott 1979.

SYLLA (Assane) — La philosophie Morale des Ouolofs Sankoré, Dakar 1978.